

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best copy. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a essayé d'obtenir la meilleure copie. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- |                                     |   |                                     |   |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/>            | Coloured covers /<br>Couverture de couleur  | <input type="checkbox"/>            | Coloured pages / Pages de couleur   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers damaged /<br>Couverture endommagée   | <input type="checkbox"/>            | Pages damaged / Pages endommagées   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers restored and/or laminated /<br>Couverture restaurée et/ou pelliculée   | <input type="checkbox"/>            | Pages restored and/or laminated /<br>Pages restaurées et/ou pelliculées   |
| <input type="checkbox"/>            | Cover title missing /<br>Le titre de couverture manque  | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/<br>Pages décolorées, tachetées ou piquées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured maps /<br>Cartes géographiques en couleur  | <input type="checkbox"/>            | Pages detached / Pages détachées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /<br>Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)  | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured plates and/or illustrations /<br>Planches et/ou illustrations en couleur   | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /<br>Qualité inégale de l'impression  |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /<br>Relié avec d'autres documents  | <input type="checkbox"/>            | Includes supplementary materials /<br>Comprend du matériel supplémentaire   |
| <input type="checkbox"/>            | Only edition available /<br>Seule édition disponible  | <input type="checkbox"/>            | Blank leaves added during restorations may<br>appear within the text. Whenever possible, these<br>have been omitted from scanning / Il se peut que<br>certaines pages blanches ajoutées lors d'une<br>restauration apparaissent dans le texte, mais,<br>lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas<br>été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion<br>along interior margin / La reliure serrée peut<br>causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la<br>marge intérieure. |                                     |   |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /<br>Commentaires supplémentaires:  |                                     | Includes index.   |

# JOURNAL

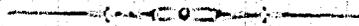
DE

# L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

RÉDIGÉ PAR L'HONORABLE PIERRE J. O. CHAUVEAU, SÉCRÉTAIRE EN CHEF DU DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DU BAS-CANADA,  
RÉDACTEUR EN CHEF, ET PAR M. ANDRÉ S. MONTPETIT,  
DU DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, ASSISTANT RÉDACTEUR.

NEUVIÈME VOLUME.

1865.



MONTREAL, BAS-CANADA :

PUBLIÉ PAR LE DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

IMPRIMÉ PAR EUSÈBE SENÉCAL, Nos. 6, 8 ET 10, RUE ST. VINCENT.



# TABLE DES MATIERES.

**ACTES.**—Acte amendant le chapitre quatorze des Statuts Refondus du Bas-Canada, concernant l'Instruction Publique, p. 144.

**ANNONCES.**—Pages 32, 56.

**AGRICULTURE.**—Coup-d'œil sur la colonisation, p. 39; l'école d'agriculture de Ste. Anne, p. 65; entrée des élèves de l'école d'agriculture de Ste. Anne, p. 129; colonisation de la vallée de Mantawa, par M. A. N. Montpetit, p. 136, 157.

**AVIS OFFICIELS.**—Séparations, annexions, érections et délimitations de municipalités scolaires: Malbaie, comté de Charlevoix, p. 9; St. Sébastien, C. d'Iberville, p. 45; Howick, C. de Chateauguay, p. 79; St. Côme, C. de Beauce, p. 79; Ste. Malachie, C. d'Outaouais, p. 79; Ste. Monique, C. de Nicolet, p. 79; St. Luc, C. de Champlain, p. 79; Ste. Angèle, C. de Rouville, p. 79; St. Alphonse Rodriguez, comté de Joliette, page 79; Ste. Elizabeth de Franktown, comté de Pontiac, page 79; Ste. Félicité, comté de Rimouski, page 100; St. Eustache, comté des Deux-Montagnes, page 100; Chicoutimi, C. de Chicoutimi, p. 100; Miguasha, C. de Bonaventure, p. 162.—**NOMINATIONS** de Commissaires d'école: Village de St. Edouard, comté de Témiscouata, p. 23; St. Gilles, C. de Lotbinière, p. 23; Ste. Marthe, C. de Vaudreuil, p. 23; Village de Bagotville, C. de Chicoutimi, p. 23; Ste. Marguerite, C. de Dorchester, p. 23; Batis-can, C. de Champlain, p. 45; Hartwell, C. d'Outaouais, p. 45; Ste. Angélique, C. d'Outaouais, p. 45; Ville d'Iberville, C. d'Iberville, p. 45; Ste. Adèle, C. de Terrebonne, p. 45; Le Bas du Bord de l'Eau de St. Martin, C. de Laval, p. 45; Cap Chatte, C. de Gaspé, p. 64; Ste. Elizabeth de Franktown, C. d'Outaouais, p. 79; Ouat-chouan, C. de Chicoutimi, p. 79; Hatley, C. de Stanstead, p. 79; Wolfestown, C. de Wolfe, p. 100; Cap des Rosiers, C. de Gaspé, p. 100; Chester Ouest, C. d'Arthabaska, p. 100; St. Modeste, C. de Témiscouata, p. 100; St. Louis de Gonzague, C. de Beauharnois, p. 100; St. Gabriel Ouest, C. de Québec, p. 100; St. Pierre de Broughton, C. de Mégantic, p. 100; Ste. Félicité, C. de Rimouski, p. 100; St. Joseph de Lévis, C. de Lévis, p. 100; St. Raymond, C. de Portneuf, p. 100; Ste. Marguerite, C. de Dorchester, p. 100; Notre-Dame du Portage, C. de Témiscouata, p. 100; St. Sylvestre, C. de Lotbinière, p. 100; St. David, C. d'Yamaska, p. 123; Roxton, C. de Shefford, p. 123; South Ely, C. de Shefford, p. 123; St. Côme, C. de Beauce, p. 123; Village de L'Assomption, C. de L'Assomption, p. 123; Tadoussac, C. de Saguenay, p. 123; Chénier, C. d'Arthabaska, p. 123; Cité de Québec, p. 123; St. Sylvestre, Nord, C. de Lotbinière, p. 124; Bas du Bord de l'Eau de St. Martin, C. de Laval, p. 124; Paroisse de Terrebonne, C. de Terrebonne, p. 124; St. Narcisse, C. de L'Assomption, p. 124; St. Albert, C. d'Arthabaska, p. 124; Notre-Dame du Portage, C. de Témiscouata, p. 124.—**NOMINATIONS** de Syndics d'école: Shefford, C. de Shefford, p. 45; Milton, C. de Shefford, p. 45; Granby, C. de Shefford, p. 79; Aylmer, C. d'Outaouais, p. 100; St. Colomban, C. de Québec, p. 124; Inverness, C. de Mégantic, p. 124.—**NOMINATION** de André Napoléon Montpetit, écuier, avocat, clerc de la correspondance française, bibliothécaire et assistant rédacteur du *Journal de l'Instruction Publique*, p. 45.—**NOMINATION** de M. Pierre Chauveau, assistant clerc des Comptes et des Statistiques, p. 45.—**NOMINATIONS** d'Inspecteurs d'école: MM. Bolton McGrath, William Jessie Alexander et Michael Stenson, p. 45; M. Charles de Cazes, p. 123.—**NOMINATIONS** de membres pour les Bureaux d'Examineurs,

p. 23, 45, 100, 162.—**DONS** offerts à la bibliothèque du Département, p. 10, 163.—**Instituteurs disponibles**, p. 24, 45.—**Instituteurs demandés**, p. 80.—**Avis aux directeurs de maisons d'éducation** qui veulent se prévaloir des dispositions de l'acte—Vict. ch. 54, p. 63.—**Avis aux Commissaires et aux Syndics d'école**, p. 63, 79, 100, 124. **Aux Instituteurs**, p. 9, 63, 124.—**Avis aux Créanciers de l'ancienne corporation scolaire de St. Michel d'Yamaska**, p. 63.—**DIPLÔMES** accordés par les Bureaux d'Examineurs: Bureau catholique de Montréal, p. 9, 23, 79, 101, 162; Bureau de Richmond, p. 23, 80, 163; Bureau de l'Outaouais, p. 23, 163; Bureau de Bedford, p. 23; Bureau de Gaspé, p. 123, 143; Bureau protestant de Québec, p. 23, 162; Bureau de Trois-Rivières, p. 23, 45, 143; Bureau de Bonaventure, p. 23, 101; Bureau de Rimouski, p. 23, 64, 124; Bureau de Kamouraska, p. 23, 79, 101; Bureau de Sherbrooke, p. 23, 64, 101, 163; Bureau catholique de Québec, p. 23, 124, 162; Bureau protestant de Montréal, p. 24, 79, 143, 162; Bureau de Waterloo et Sweetsburg, p. 64, 162; Bureau d'Aylmer, p. 79, 124; Bureau de Beauce, p. 80, 101, 163; Bureau de Stanstead, p. 80; Bureau de Pontiac, p. 101; Bureau de Chicoutimi, p. 124, 162.—**DIPLÔMES** accordés par les écoles normales: Jacques-Cartier, p. 101; Laval, p. 64, 101, 124; McGill, p. 101.—**LIVRES** approuvés par le Conseil de l'Instruction Publique, p. 100, 124, 162.

**BULLETINS.**—Bulletin des publications et des réimpressions les plus récentes, p. 12, 28, 68, 86, 129, 151, 167; Bulletin des Sciences, p. 16, 32, 72; Bulletin des Beaux-arts, p. 16; Bulletin de l'Instruction Publique, p. 32, 49, 71, 88, 155; Bulletin des Lettres, p. 32, 50, 72, 88, 156, 171; Bulletin des Arts et des Beaux-arts, p. 49.—Bulletin des connaissances utiles, p. 172.

**CONFÉRENCES.**—Septième Conférence annuelle de l'Association des Instituteurs de St. François, p. 10; Conférence de l'Association des Instituteurs du District de Bedford, p. 11; 24ème Conférence de l'Association des Instituteurs de la Circonscription de l'École Normale Jacques-Cartier, p. 25; 24ème Conférence des Instituteurs de la Circonscription de l'École Normale Laval, tenue les 27 et 28 janvier 1865, p. 26; 26ème Conférence de l'Association des Instituteurs de la Circonscription de l'École Normale Jacques-Cartier, tenue les 25 et 26 mai 1865, p. 82; Conférence annuelle de l'Association des Instituteurs protestants du Bas-Canada, p. 84; Association des Instituteurs du District de Bedford, p. 84; 25ème Conférence des Instituteurs de la Circonscription de l'École Normale Laval, tenue les 26 et 27 mai 1865, p. 105; 26ème Conférence des Instituteurs de la Circonscription de l'École Normale Laval, tenue les 25 et 26 août 1865, p. 144; 27ème Conférence de l'Association des Instituteurs de la Circonscription de l'École Normale Jacques-Cartier, tenue le 25 août 1865, p. 128.

**COURS PUBLICS** (Compte-rendu des) de l'Université-Laval; Cours d'Histoire du Canada de M. l'Abbé Ferland, à l'Université-Laval, p. 4, 18, 36, 94.

**DIPLÔMES.**—Voyez ce mot aux Avis Officiels.

**DISTRIBUTION DE PRIX.**—Voyez: Palmare.

**DOCUMENTS OFFICIELS.**—Voyez: Statistiqui s.

**EDUCATION.**—La Discipline, par M. l'Abbé Langevin, p. 6.—De l'abus du sentiment dans l'éducation, par Barrau, p. 21.—Tristes effets du sentiment de la personnalité chez les enfants, par A. Azais, p. 22.—Rapport à l'Empereur, sur l'état de l'enseignement primaire, pendant l'année 1863, p. 41, 62, 77, 91, 118, 141.—L'instruction publique en France, p. 45.—Rapport du Surintendant de l'Éducation pour le Bas-Canada, pour l'année 1864, p. 125, 145.—Extraits des Rapports de MM. les Inspecteurs d'école, pour les années 1861 et 1862, p. 147, 166.—Des locutions communes aux langues Française et Anglaise, par Em. Blain, p. 161.—Discours prononcé à la distribution des diplômes, à l'École Normale Laval, par M. le professeur Thibault, p. 48.—Du développement de la force physique chez l'homme, par Sir E. P. Taché, p. 119, 138, 159; voyez aussi la "Partie Editoriale."

**PARTIE EDITORIALE.**—Abonnements au *Journal de l'Instruction Publique* et à la caisse d'économie des Instituteurs, p. 10.—A nos abonnés, p. 24.—Encore un mot sur la question de l'éducation des protestants dans le Bas-Canada, p. 24.—L'engagement des Instituteurs au rabais, p. 64.—Loi pour protéger les oiseaux, p. 64.—L'enseignement gratuit et obligatoire, p. 80.—Pose de la première pierre du High School, à Québec, p. 81.—Distributions de prix et de diplômes dans les écoles normales, p. 102.—Mort de Sir Étienne P. Taché, p. 101.—Examens publics et distributions de prix, dans les universités, collèges et pensionnats du Bas-Canada, p. 103.—Livres approuvés par le Conseil de l'Instruction Publique du Bas-Canada, p. 124.—Le Conseil de l'Instruction Publique, p. 143.—Diplômes des Instituteurs, p. 143.—Rapport sur l'Instruction Publique, pour 1864, p. 144.—A nos abonnés, p. 163.—Les écoles de Grammaire du Haut-Canada, p. 163.—Décision judiciaire: Un propriétaire non-résidant peut-il se déclarer dissident? 164.—Les nouveaux inspecteurs d'école, p. 164.

**ERRATUM.**—Page 16.

**FAITS DIVERS (Nouvelles et).**—Voyez: Bulletins.

**LITTÉRATURE.**—L'Avenir, par A. Lt, p. 1.—L'Hiver, par Paulin Teulières, p. 2.—Les Bonapartes écrivains et poètes, par J. Béliard, p. 33.—L'Estancia de Santa-Rosa, scènes et souvenirs du désert Argentin, par Mme Lina Beck, p. 57, 73, 89, 114, 134.

**LIVRES approuvés par le Conseil de l'Instruction Publique.**—Voyez ces mots aux Avis Officiels.

**NÉCROLOGIE.**—Smith O'Brien, p. 15.—Mgr. Bédini, p. 15.—L'abbé Ferland, p. 15.—Anatole Partenais, p. 16.—L'hon. George Moffatt, p. 31.—Le cardinal Wiseman, p. 48.—Nicholas Bouillet, p. 50.—M. Désaulniers, p. 49.—Abraham Lincoln, p. 70.—M. Cobden, p. 71.—M. Gordon, p. 71.—M. Thompson, p. 71.—l'abbé Pelletier, p. 71.—Le Père Mainguy, p. 71.—Le maréchal Magnan, p. 88.—M. Benjamin Holmes, p. 88.—Dunbar Ross, p. 88.—M. Besserer, p. 88.—M. Mathieu de la Drôme, p. 88.—l'amiral Fitzroy, p. 88.—Sir Samuel Cunard, p. 88.—Sir Étienne Paschal Taché, p. 101, 107.—L'hon. juge A. N. Morin, p. 107.—L'hon. René Saveuse de Beaujeu, p. 107.—Thomas Chandler Haliburton, p. 132.—Théodore Barrau, p. 156.—M. Grouzet, p. 156.—Le général de Lamoricière, p. 154.—Cyrille Boucher, Cyrille Archambault, M. Demers, J. B. Livernois, M. Notman, l'hon. James Morris, p. 155.—M. Faucher, curé de Lotbinière, M. Ths. Lee, M. Joly, M. Burns, p. 132.—Lord Palmerston, p. 69.—André-Marie-Jean-Jacques Dupin, p. 171.—Martin Bossange, p. 171.—Henri Desrivières, p. 171.—Le Père Léonard, p. 171.

**NOUVELLES.**—Voyez: Petite Revue et Faits Divers.

**PALMARE.**—Distribution de prix aux élèves de l'école normale Jacques-Cartier, p. 108; aux élèves de l'école modèle Jacques-Cartier, p. 108.—École Normale Laval: aux élèves-instituteurs, p. 110; aux élèves-institutrices, p. 110; aux élèves de l'école modèle Laval, garçons, p. 111; filles, p. 112.

**POÉSIE.**—A des enfants, par Louis Roger, p. 17.—Les amis disparus, par Lamartine, p. 17.—Le ruisseau des morts, par J. Autran, p. 113.—La pie voleuse, par L. P. Lemay, p. 133.—L'heure des enfants, par L. P. Lemay, p. 133.—Le bon Pasteur, par Benjamin Sulte, p. 157.

**REVUE MENSUELLE (Petite),** p. 14, 29, 46, 70, 87, 106, 131, 152, 169.

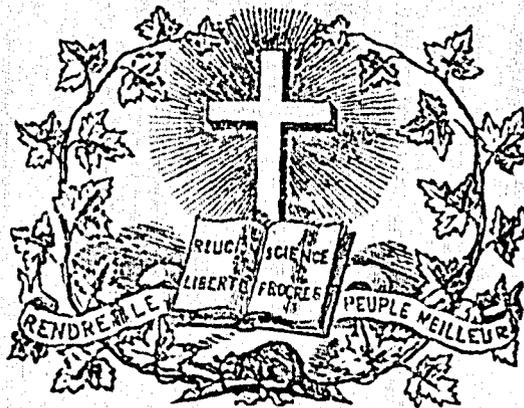
**REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.**—Du bon ton et du bon langage, par Mme Drohojowska—De l'art de la conversation et de la charité dans les conversations, par le Père Huguet, p. 11, 27, 66, 84.

**RAPPORTS** du Surintendant du Bas-Canada et des Inspecteurs d'école.—Voyez ces mots au titre: Education.

**SCIENCE.**—Harmonies de l'air, par M. Teulières, p. 59.—Société historique de Montréal, p. 106.

**STATISTIQUES.**—Tableau de la distribution de la subvention de l'éducation supérieure, pour l'année 1864, p. 50, 51, 52, 53.—Tableau de la subvention supplémentaire aux municipalités pauvres, pour 1864, p. 54, 55, 56.





# JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Volume XIX.

Montréal, (Bas-Canada) Janvier, 1865.

No. 1.

**SOMMAIRE.** — LITTÉRATURE : L'AVENIR, A. M.—L'Hiver, Paulin Fouchés.—SCIENCE : Compte-rendu du Cours d'histoire du Canada de Paul Férard, (suite). — ÉDUCATION : De la discipline, par l'abbé Longueville.—AVIS OFFICIELS : AUX INSTITUTEURS.—Annexion de Municipalités scolaires.—Diplômes accordés par les Bureaux d'Examinateurs.—Dons offerts à la bibliothèque du département.—PARTIE ÉPIGRAMMATIQUE : Abonnements au Journal de l'Instruction Publique et à la caisse d'économie des instituteurs.—Septuagésime. Conférence annuelle de l'association des instituteurs du district de Montréal.—Revue bibliographique : Du bon ton et du bon langage, par Mme. Drobowska ; De l'Art de la conversation et de la Chaire dans les conversations, par le Père Huguier.—Bulletin des publications récentes : Paris, Bruges, Springfield, Québec, Montréal.—Petite Revue mensuelle.—NOUVELLES ET FAITS DIVERS : Bulletin de l'Instruction publique.—Bulletin des beaux-arts.—Bulletin des sciences.

serie d'erreurs et de fautes où nous tombons tous par suite de cette tendance vers l'inconnu et de cette volonté faible qui nous fait trouver deux hommes en nous ; à chaque instant ne sommes-nous pas tentés de dire avec Louis XIV : " Oh ! je connais bien ces deux hommes-là ! "

Après la confusion de Babel, qui n'était qu'un nouveau châtiment de l'orgueil, Dieu se choisit un peuple fidèle et se l'attacha par les plus grands bienfaits. Au désert, pendant la captivité, dans les épreuves et les victoires, il l'accompagnait de sa protection et lui montrait la voie qu'il devait suivre. La plus haute faveur qu'il accorda à cette nation d'élite fut de lui annoncer l'avenir, de lui prédire, par la voix de ses prophètes, les desseins qu'il avait sur elle et les grandeurs futures qu'il lui destinait, si elle restait soumise à ses préceptes.

## LITTÉRATURE.

### L'Avenir.

#### I.

L'homme a besoin de connaître et d'aimer. Dans sa course agitée et passagère, il est sans cesse préoccupé d'un bien qu'il n'atteint jamais.

Lorsqu'il est malheureux sur le déclin de l'âge, ses souvenirs le ramènent, malgré lui, vers le passé, vers les jouissances qu'il savoura, et il regrette ce qui n'est plus. Dans la jeunesse, l'espérance le flatte et le pousse vers l'avenir, où il croit trouver la réalisation de ses rêves. S'il aime à creuser sa mémoire pour y chercher des consolations ou de sages enseignements, il brûle de lire dans l'avenir, et d'une main avide il voudrait soulever le voile qui cache ses destinées.

Cette inquiétude, cet incessant envai qui fait le fond de la vie humaine, ces vagues aspirations de l'âme, suffisent pour nous montrer clairement d'où nous venons, ce que nous sommes et où nous allons. Notre vie pourrait bien être appelée la nostalgie du ciel.

Le passé et l'avenir, voilà l'éternel pivot autour duquel s'opère la gravitation journalière de l'homme, qui semble dédaigner ce qu'il voit et ce qu'il possède. Si nous donnons au passé et à l'avenir la préférence sur le présent, c'est, dit un contemporain, parce que nous oublions ce qu'a été l'un et nous ignorons ce que sera l'autre.

L'ignorance de l'avenir a fait entreprendre à l'homme bien des projets chimériques, mais le domine encore et sera toujours son supplice. Il n'est pas inutile d'examiner si, au lieu d'être mal, elle n'est pas pour lui un immense bienfait.

#### II.

En créant l'intelligence humaine, Dieu lui marqua son domaine et en fixa les limites : " Tu viendras jusque là, tu n'iras pas plus loin. " Il lui donnait le présent, il se réservait le futur. Mais elle se trouva bientôt à l'étroit dans son vaste empire, et, dégoûtée des jouissances actuelles, elle voulut, sous l'inspiration perfide du tentateur, arracher son secret à l'arbre de la science du bien et du mal.

Cette transgression de nos premiers parents commença la longue

Jaloux de connaître aussi les mystères de l'avenir, les peuples païens se créèrent eux-mêmes des prophètes : aussi bien que la vérité, l'erreur s'entoure de prestiges ; elle contrefait ce qu'elle ne peut imiter. La superstition devient de plus en plus aveugle à mesure qu'elle s'éloigne du vrai : c'est que l'homme a besoin de croire ; s'il refuse de voir la vérité, il s'attache à l'erreur avec passion. Remarquant chez leurs semblables un désir inné de savoir ce que l'avenir leur réserve, quelques habiles descendants de Cham exploitèrent cette passion de la curiosité et la firent servir à leurs intérêts. Ce qui n'avait d'abord été qu'un pur amusement devint bientôt un usage universel et religieux dans l'antiquité païenne.

L'histoire nous montre partout des oracles soigneusement consultés, à Rome comme à Carthage, à Sparte comme à Troie. Les fondateurs d'empires donnent des lois qu'ils tiennent de la nymphe Egérie ; ils proclament à leurs sujets les ordres qu'ils ont reçus de la biche de Diane. Ici la sibylle s'agite sur son trépied, sous l'influence de l'esprit qui la possède et l'inspire ; là c'est une pythonisse qui évoque les morts et promet à sa nation des triomphes merveilleux ; ailleurs les auspices lisent l'avenir dans les entrailles palpitantes des victimes, dans le vol des oiseaux, dans la direction du vent, dans le cours des astres, dans les nuages, dans le grondement du tonnerre et le fracas de l'orage. On élève religieusement des poulets sacrés, on étudie leur chant qui pré-sage des jours fastes ou néfastes. Au Capitole, on nourrit les oies qui sauveront la ville en donnant l'éveil aux guerriers. Les druides brûlent les prisonniers de guerre, et selon les cris et les souffrances de ces malheureux, déclarent la volonté du Dieu Jovus, tandis qu'une Velléda, ceinte de bandelettes et armée de la faucille d'or, cueille le gui sacré qui lui apprend les volontés contraires du Destin.

A l'exemple de Cicéron, qui se demandait s'il était possible à deux augures de se regarder sans rire, nous nous moquons de ces oracles et de ces présages. Nous voyons la sottise d'autrui sans faire attention à la nôtre, car notre temps a donné dans des écarts aussi ridicules. Si nous n'ajoutons pas foi aux prophètes de Delphes et d'Epidaure, nous prêtons cependant l'oreille aux flatteuses promesses de la diseuse de bonne aventure, des somnambules, des néceromanciens, des tables tournantes et du spiritisme. Or, on ne peut croire à la magie et au spiritisme, si l'on est sincèrement catholique. Notre médium à nous, c'est l'Eglise ; notre esprit inspirateur, c'est notre ange gardien ; notre symbole, c'est le symbole des apôtres.

## III.

Cette science de l'avenir, que l'homme désirerait posséder, et que tant de faux prophètes lui ont vainement promise dans la suite des âges, serait-elle un bienfait ou un châtiement ? S'il avait la faculté de suivre son attrait, s'il lui était permis d'ouvrir le grand livre du temps, d'y lire sa vie entière, ne serait-il pas nussitôt dégoûté de cette faveur, et ne la regarderait-il pas comme plus inutile qu'utile ? Sa curiosité serait satisfaite ; mais, après quelques heures de jouissances, la science de l'avenir lui coûterait assurément des craintes, des angoisses, des remords et des larmes qui feraient le tourment de ses jours.

Le malheur, ce grand ennemi de l'homme, le malheur qui le trouve toujours si faible et si abattu, lui apparaîtrait dans le lointain comme une hydre sans cesse renaissante. Son imagination, se créant mille fantômes, ajouterait encore à la triste réalité, et porterait une douloureuse affliction dans son âme. Si, outre les misères de chaque jour, nous avions sous les yeux la perspective de malheurs plus grands encore, nous perdriions courage, nous tomberions de fatigue sur la route sans pouvoir avancer. L'Écritain dit : *À chaque jour suffit sa peine.*

Le père de famille ne trouverait plus de joie dans l'intérieur de sa maison, son foyer ne lui paraîtrait plus un doux asile des vertus et des saintes affections, s'il savait qu'à telle époque ses enfants lui seront ravis. Cette pensée ne lui laisserait point de repos, et les douceurs de la paternité seraient changées pour lui en amertumes.

Le jeune homme qui se fraie, avec tant de peine, un chemin à travers le monde, n'aurait pas la force de poursuivre sa carrière, s'il savait qu'au moment d'atteindre son but, il tombera sous les coups du sort et perdra en un instant le fruit de dix années de travail. L'adolescent qui cultive avec ardeur son intelligence et sa mémoire, ce vaste champ dont chaque sillon coûte des sueurs, qui glane patiemment ce que le génie a produit dans les siècles passés, n'aurait-il le courage de faire tant d'efforts pour s'instruire, oserait-il encore palir noblement sur les livres, s'il prévoit que la science lui sera inutile ou funeste ?

Le soldat et l'homme de bien ne montreraient pas autant de dévouement à la patrie, s'ils connaissaient les déceptions qui les attendent.

Supposez la connaissance de l'avenir, l'amitié, ce charme de la vie, devient moralement impossible. Un léger nuage assombrit le ciel ; une indiscretion, un mot, suffisent pour rompre une liaison intime depuis plusieurs années. On n'oserait plus épancher tous les secrets de son cœur dans le sein de cet ami qu'on prévoirait avoir bientôt pour indifférent ou ennemi. L'histoire de Sappire et de Nicéphore en est une preuve. Une amitié est inviolable et ne finira qu'à la mort ; mais si on connaît cette fatale époque, quelle joie peut-on éprouver à s'ouvrir à cet autre soi-même, si on songe que bientôt il nous quittera, et par sa mort nous causera autant de chagrins que sa vie nous avait donné de consolations ?

Lors même que l'homme devrait être souverainement heureux, la science de l'avenir ne lui serait point une faveur. Le cœur humain aime l'imprévu ; il se réjouit d'un événement heureux comme il s'affligeait naguère d'une infortune, et trouve un double charme dans un plaisir inattendu, dans une agréable surprise. Chacun regarderait comme fades et insipides les jouissances qu'il savait lui être assurées. L'écouler, certain par avance du succès, n'aura plus la même vigilance et cette inquiétude qui le force à travailler ; les récompenses seront sans valeur, et il n'osera pas même s'applaudir de ses triomphes.

Le général, persuadé que la victoire ne peut désertir son drapeau, n'aura pas soin de discipliner ses troupes, de les préparer au combat, et comme il ne doute pas de la réussite, il sera insensible à ses trophées. Il est donc nécessaire à l'homme d'ignorer le bonheur plus ou moins grand qui lui est réservé.

En connaissant l'avenir, chacun saurait le moment où il doit mourir. Dès lors plus de joie, plus de paix, mais toujours l'appréhension et le deuil.

Laissons donc à l'homme la consolation de ne voir le malheur qu'au moment marqué par la main de Dieu ; laissons-lui sa douce erreur, sa paisible incertitude : il est si doux d'espérer, même contre toute espérance ! Le souvenir de ces rares instants de repos le consolera au moment de l'enfer et de l'adversité.

La Providence a donc agi dans nos intérêts en dérochant à nos regards une science qui nous serait mille fois plus funeste qu'utile, ou plutôt Dieu a bien fait ce qu'il a fait. Elle l'avait compris l'auguste captif de la tour du Temple, la digne sœur du roi-martyr, Madame Elisabeth, qui, dans ce cachot où elle apprit la mort de Louis XVI et de Marie-Antoinette, où elle fut séparée du dauphin et de sa nièce, où elle reçut son injuste et criminelle sentence, composa une prière admirable de résignation, prière qu'elle récitait chaque jour et que l'Église a recommandée aux fidèles en leurrichissant d'indulgences : « Que m'arrivera-t-il aujourd'hui, ô mon Dieu ? O mon Dieu, je n'en sais rien ; tout ce que je sais, c'est qu'il ne m'arrivera rien que vous n'avez prévu, réglé et ordonné de toute éternité ! Cela me suffit, ô mon Dieu, cela me suffit ; j'adore vos desseins éternels et impénétrables ; je n'y soumets

de tout mon cœur pour l'amour de vous. Je veux tout, j'accepte tout ; je vous fais un sacrifice de tout, et j'unis ce sacrifice à celui de Jésus-Christ, mon divin Sauveur. Je vous demande, en son nom et par ses mérites infinis, la patience dans mes peines et la parfaite soumission qui vous est due pour tout ce que vous voulez ou permettez. »

Une telle résignation à la volonté divine vaut mieux que la science de l'avenir, et si nous avons quelque chose à craindre, jetons nous dans les bras de Dieu : *Si vis fugere a Deo, nil Deum fuge.*

A. L.

Journal des Bons Exemples.

## L'HIVER.

Chaque saison porte nettement distinct le caractère qui lui est propre. L'Hiver est austère, économe, réparateur. Se réservant de tout compenser par l'importance même de son mandat, il laisse volontiers aux autres saisons leurs avantages respectifs : au Printemps, sa parure ; à l'Été, sa splendeur ; à l'Automne, ses richesses. Bien plus, ne faisant pour lui-même aucun frais, il thésaurise avec patience, afin que, merveilleuse trésorière des plantes, des animaux et de l'homme, la Terre puisse suffire aux dépenses du nouvel an.

L'Hiver a, pour agents plus ou moins spéciaux, le froid, la pluie et le vent. Ces trois fonctionnaires, pour concourir au même but, entremêlent leur action ; mais cependant, par périodes choisies, chacun d'eux prédomine tour à tour.

Le froid est l'agent principal de cette saison. Voyez aussi comme il en réalise successivement le triple caractère. L'hiver doit être austère, ne fût-ce que pour donner, par voie de contraste, beaucoup plus de charme au Printemps. Or, remarquez comme le froid procède à cet effet ; il supprime tous les décors, défait toutes les formes, efface toutes les couleurs, fait taire tous les chants ; il arrête, ou du moins ralentit le mouvement organique, il restreint l'évaporation, engourdit les fleuves, solidifie les lacs, et même, aux deux pôles, l'Océan. Et puis, l'Hiver devant être économe pour devenir réparateur, voyez comme le froid agit à cette fin : il accumule au sommet des montagnes les glaces qui doivent alimenter les rivières de l'Été, il enchaîne les forces végétatives, il durcit et ferme le sol pour soustraire à l'influence du soleil la graine qui vient d'être semée. En même temps, il congédie tous les consommateurs nomades et surtout cette foule d'oiseaux maraudeurs qui ne seraient désormais plus que des parasites sans utilité. Si quelques-uns peuvent persister, parce qu'ils sont indigènes, il les force du moins à se rabattre sur les larves, et, par cette harmonie compensatrice, à nous restituer avec profit la dime qu'ils ont prélevée sur nos vergers, sur nos moissons. Ce n'est pas tout : le froid suspend la vie dans les animaux inférieurs, il frappe de léthargie les reptiles et même plusieurs mammifères, il détruit des myriades de mûlots, d'insectes et de lombrics ; et, de toutes les dépouilles, de tous les débris, il forme cette terre éminemment végétale qu'on appelle *humus*. En même temps, voyez comme peu à peu la perspective se modifie et comme tout s'harmonise par degrés ; car, à mesure que le ciel s'assombrit et que les feuilles tombent, les convives que les derniers jours de l'Automne avaient retenus deviennent plus rares et se retirent successivement. Déjà l'hirondelle avait donné aux oiseaux voyageurs le signal du départ, et la marmotte avait annoncé aux animaux hibernants l'heure de la retraite. Le loir rentre dans son trou, l'ours dans sa tanière, la taupe dans son terrier. Or, notez bien toutes ces concordances ; le loir va trouver au cœur de l'arbre un calorifère naturel que l'ours, plus heureux, porte dans son épaisse fourrure, et que la taupe industrieuse se ménage dans la couche de foin qui lui sert d'édrédon. Et n'essayons pas de spécifier ici tous les artifices de l'instinct, car l'imagination n'y pourrait suffire. Tandis que, pour s'abriter mutuellement contre le froid, les chauves-souris se suspendent en grappe aux voûtes des cavernes, les serpents, sous la pierre, s'enlacent en nombreux replis ; tandis que le poisson cherche un refuge au fond de son lac et que la grenouille s'enfonce dans la vase de son marais, la chenille, morte lustrée, se cache sous le chaumo, et l'araignée, artiste habile, se fabrique un fourreau de ouate soyeuse. Remarquons, toutefois, les trois circonstances harmo-

niques qui favorisent l'intensité du froid; l'atmosphère, par les brumes ou les nuages dont elle est chargée, atténue les rayons solaires; la Terre, par l'inclinaison de son axe, les affaiblit encore en ne les recevant que sous une notable obliquité, et, dans son mouvement diurne, elle abrège aussi leur action. Les ténèbres, en effet, descendent vite sur l'horizon, et, avec elles, la tristesse, qui s'étend par degrés et gagne jusqu'à nous. Alors, nos impressions, ainsi que nos pensées, prennent un caractère plus ou moins lugubre. Les peupliers qui bordent le chemin semblent aligner leurs silhouettes comme autant de fantômes sinistres, immobiles, indéfinis. Le hibou ne semble jeter de loin en loin sa note plaintive que pour prêter sa voix à la mélancolie muette du paysage, et les flocons de neige que la bise fait tomber du squelette des arbres, paraissent se projeter sur la noire tenture de la nuit, comme les larmes d'argent sur nos draps mortuaires.

Que d'enseignements déjà dans ces quelques emblèmes! Mais, avant tout, ne devons-nous pas constater deux harmonies secondaires dans cette couche de neige qui couvre la surface du sol? D'une part, c'est un vêtement qui protège le semis contre la gelée; d'autre part, c'est un réflecteur qui diminue sensiblement l'obscurité des nuits, paraissant bien moins recevoir la lumière que la rayonner lui-même vers les ténèbres de l'espace.

Cependant, voici qu'à leur tour d'autres phénomènes doivent s'accomplir: il faut que cette neige épaisse et dure se liquéfie pour remplir un autre office. Or, quand on songe que pour fondre une goutte d'eau 79° de chaleur sont nécessaires, on se demande comment donc pourra s'opérer le dégel. Certes, ce serait un problème inaccessible au génie de l'homme, qui ne pourrait même pas dire tout ce qu'il lui faudrait, pour le résoudre, d'appareils, de combustible et de temps. Et pourtant l'habitude de voir le phénomène s'accomplir vite et sans effort, ne nous laisse pas admirer à quel agent imperceptible cette tâche est confiée. C'est un simple courant d'air, doucement venu du tropique, qui de sa tiède haleine touche la neige et la fond: ou, plutôt, la divise en deux parties; l'une, qui s'élève gazeuse pour détendre l'atmosphère; l'autre, qui descend liquide dans le sol pour y dissoudre les corps désorganisés par le froid. Et cet agent fonctionne avec une telle délicatesse que l'atmosphère semble partout au repos, et qu'on ne voit émuës ni la feuille épanouie de l'ellébore, ni la fleur naissante du noisetier. Puis, quand la surface du sol est ainsi mise à nu, la vapeur d'eau suspendue comme en réserve dans l'air, se refroidit, se condense et retombe: c'est la pluie.

Or, à quel autre époque pourrait-elle arriver plus à propos? Sans doute la pluie intervient aux différentes périodes de l'année, et, selon les circonstances, elle y apaise l'atmosphère, la rafraîchit ou l'épure. Mais, en ce moment, elle nous intéresse surtout par la propriété nutritive qu'elle vient d'acquiescer; car, en se liquéfiant, elle a dissous les principes gazeux qui s'étaient, comme elle, dégagés de l'horizon. Ces principes seraient inutiles dans l'air et même nuisibles, tandis que, ramenés dans le sol que la fonte des neiges a rendu spongieux, ils s'ajoutent encore aux provisions alimentaires accumulées par le froid. Cette restitution que l'air fait à la terre de l'eau qu'elle a perdue par l'évaporation, est soumise à une loi d'équilibre doublement harmonique: c'est que la quantité de pluie que l'atmosphère nous renvoie tous les ans est à peu près la même, et l'Hiver n'en fournit guère que sa part comme l'Été. Seulement, dans une heure d'orage, juillet précipite plus d'eau que février dans tout un jour. Il importe effectivement qu'en Été la pluie tombe avec abondance, mais ne dure point; tandis qu'en Hiver la pluie doit être débitée peu à peu, mais avec une certaine continuité. On sait en effet que, s'il est des terrains où l'eau pénètre aisément, il en est d'autre aussi où elle ne peut s'insinuer qu'avec peine. L'insistance de la pluie lui permettra donc d'imbiber profondément tout le sol, et puis chaque terrain se mettra de lui-même dans les conditions d'humidité qui lui sont propres; car, par une admirable réciprocité, dès que le soleil agit, l'eau est facilement abandonnée par les couches qui sont très-perméables, tandis qu'elle est longtemps retenue par celles qui l'ont admise lentement.

Or, voyez les nombreuses concordances qui justifient la persé-

vérance de la pluie dans cette saison. D'abord, c'est la période la plus propice pour la plante, car la graine, recueillie sous le sol, demande alors que s'active autour d'elle l'emménagement des sucs qui doivent bientôt la nourrir. C'est aussi le temps le plus convenable pour les animaux, puisque la plupart d'entre eux, ou n'existent encore qu'en germe ou sont plus ou moins engourdis; et les autres, n'ayant pas encore leurs inquiétudes de famille, peuvent rester plus sédentaires. C'est enfin le moment le plus favorable pour l'homme lui-même, car l'agriculteur est alors préoccupé de soins intérieurs, de travaux domestiques, et, par conséquent, abrités. Quant au citoyen, rien ne l'invite encore à porter dans les champs ses heures de loisir.

Quoiqu'il en soit, après que le froid et la pluie ont successivement terminé leur principal office, il importe que le vent désormais accomplisse le sien. Il s'agit d'évaporer l'humidité surabondante du sol, et d'enlever tout ce qui a péri par le froid et n'a pas été dissous par la pluie; il s'agit de transporter à grande distance, et même d'une île à l'autre, le pollen des fleurs dioïques, de balayer tout l'horizon, de chasser les nuages qui encombrant l'atmosphère. Et que faut-il pour faire maître cet invisible agent, dont on ne peut pas plus prévoir la venue que la durée, pas plus la vitesse que la direction? il ne faut, nous le savons, (1) qu'une simple différence de densité, de température entre deux points atmosphériques juxtaposés. Nous savons aussi que plus est grande cette différence, plus intense est à son tour la force du vent. Nous savons enfin que, zéphyr ou aquilon, l'air diversifie son allure pour l'assortir à la diversité de ses fonctions. Celle que le vent doit remplir en ce moment consiste surtout à nettoyer la surface de la terre; or, chacun de ces débris, qu'il semble disperser au hasard, à sa destination, sa place, son emploi. Ainsi, les brins de paille que l'air abandonne sur le chemin serviront un jour de supports aux galeries sableuses de la fourmi; les filaments de mousse que le buisson arrête au passage formeront la couchette légère du pinson; avec les lamères d'écorce que le vent jette sur le sol, la fauvette tressera bientôt le tissu délicat de son nid; les fragments d'élytre tombés à la surface du lac vont être des nacelles toutes prêtes pour de nombreuses larves qui, nées dans l'eau, doivent la quitter pour devenir insectes aériens; enfin, le plus petit fêtu que le tourbillon soulève jusqu'au sommet des arbres est lui-même un véhicule qui porte, agglomérés, des œufs microscopiques; et ces germes nomades atteignent ainsi les plus hautes branches pour y attendre, avant d'éclore, l'épanouissement des feuilles qui doivent leur servir de nourriture et d'abri.

Mais, quelque intéressants que soient réellement tous ces détails, il importe surtout de remarquer les grands changements qui s'opèrent par degrés. Voyez: peu à peu le jour reprend à la nuit les heures qu'il lui avait cédées, la Terre se présente moins oblique aux rayons solaires, et la germination commence à poindre de toutes parts. Tout annonce l'avènement d'une saison nouvelle, saison favorisée, car les provisions abondent dans le sol, l'horizon est net, l'atmosphère pure et le soleil vivifiant.

Faisons-nous de dire encore un mot de l'Hiver, sous le rapport ornemental. L'Hiver ne s'adresse pas au regard, qui peut être flatté, mais à la pensée, qui calcule et qui juge. Et pourtant il n'est dépourvu ni de toute parure, ni de tout mouvement. Ainsi, dans la forêt, le chêne, le sapin, le hêtre, le mélèze ont conservé leur complète chevelure; le lierre, qui tapisse le tronc du vieux orme, y maintient vertes toutes ses feuilles; ainsi que le buis, qui s'implante aux fissures du rocher; ainsi que l'if, qui dresse dans les parcs sa verdoyante pyramide. Il est vrai que la nature recueille ses forces pour les mieux développer en temps opportun, mais sa vitalité toutefois n'est pas si latente qu'elle ne se laisse entrevoir suffisamment. Ainsi le nivéole s'épanouit aux points les plus sauvages, et la violette s'élève du sein des neiges, comme l'espérance toujours du fond de nos douleurs.

L'horizon non plus n'est pas inanimé. Voyez les actives recherches du merle et du moineau, adroits échouilleurs, détruisant à l'envi d'innombrables insectes qui dévoreraient plus tard tous nos

(1) Voir le chapitre *harmonies de l'Air*.

fruits. Vous faut-il une scène plus enjouée ? Voici qu'une querelle s'engage entre la mésange, assez taquine, et le roitelet, peu endurant. L'objet en litige est si menu qu'il échappe à votre vue peut-être ; c'est un corpuscule oublié par le vent. Et cependant la lutte est longue et vive, car les temps sont difficiles, les vivres sont rares, et, de plus, les amours-propres sont compromis. Aussi entendez-vous ces petits cris aigus et brefs ; voyez-vous comme ces petits bees s'aiguisent et se croisent, comme ces petites ailes crépitent et se choquent, comme tour à tour chacun de ces athlètes exigus attaque, s'esquive ou se défend, jusqu'à ce qu'enfin le combat cesse d'ordinaire par une fuite réciproque, après un partage plus ou moins inégal. Cette scène charmante passerait inaperçue parmi les épisodes nombreux qui animent le Printemps, l'Été et l'Automne ; mais ici le petit drame nous amuse et nous plaît, parce que, réduite à ces petites proportions, la colère elle-même devient comique, et le paraît d'autant plus qu'elle fait contraste avec l'attitude inerte et morne de la nature. Et puis, enfin, est-il bien vrai que l'Hiver n'ait pas son ornement, ainsi que les autres saisons ? Mais essayez donc de compter les diamants à mille facettes et à mille couleurs, que le givre suspend au toit de la chaumière comme à la flèche du château. Ne dirait-on pas que le merveilleux lapidaire veut racheter par l'élégance et la variété de ses gemmes leur frêle consistance et leur courte durée ? Et si cet érin, détruit si vite au rayon même qui le fait scintiller, n'excite peut-être qu'une vulgaire curiosité, placez-vous à un autre point de vue, et dites si, pour l'âme méditative, il est rien de plus imposant, rien de plus solennel que l'aspect de l'horizon, lorsque, dans le calme mystérieux de la nuit, la lune, devenue souveraine du firmament, laisse tomber sa lumière douce et pure sur la blanche tunique de la terre endormie !

Un esprit frivole s'imagine peut-être que la Terre serait pour l'homme un séjour délicieux, si partout y régnait un éternel printemps : mais la moindre réflexion vient nous dire que les magnificences de l'année seraient impossibles sans les réserves abondantes de l'Hiver. Et puis des familles entières d'animaux et de plantes nous manqueraient aux divers points de la série organique. Nous aurions des fleurs, sans doute, mais nous serions privés de fruits ; et les fleurs elles-mêmes non seulement seraient moins nombreuses, mais encore elles nous paraîtraient moins belles par leur continuelle et monotone uniformité. Malheureusement on ne sait pas toujours réfléchir, et trop souvent l'ignorance diminue pour nous l'importance des choses. C'est à peine, par exemple, si nous considérons sérieusement ces décorations singulières que la gelée dessine sur nos vitres. Chacun sait que, refroidie à sa surface extérieure par le contact de l'atmosphère, la vitre à son tour refroidit l'air chaud de nos appartements et l'oblige ainsi à déposer à sa surface intérieure, sous forme cristalline, la vapeur d'eau dont il est saturé. C'est bien. Mais quelle est la loi qui préside à cette cristallisation si merveilleusement géométrique ? nous le savons point. Sachons y trouver du moins un enseignement : ces apparences florales si gracieuses et qui s'effacent au premier regard du soleil, ne sont-elles pas l'image de ces erreurs séduisantes que dissipe, en se montrant, la vérité !

Mais plaçons nous un peu plus haut : car il est une harmonie morale de l'Hiver qu'il importe surtout de signaler. En effet, cette saison qui nous rend plus intérieur et nous dispose le mieux à réfléchir, s'offre elle-même à nos méditations comme emblème de la triste et froide vieillesse, pour nous donner une grande et consolante leçon. Oui, l'Hiver fait autour de nous le silence, comme la vieillesse l'isolement ; l'Hiver anéantit peu à peu tous les charmes de l'année, comme la vieillesse toutes les illusions de la vie ; mais en préparant sous une apparente destruction la renaissance continuelle de la nature, l'Hiver nous enseigne que, si la vieillesse mène à la tombe, la tombe n'est, en réalité, que le vestibule d'un monde qui ne doit plus finir. — *Les Mondes.*

PAULIN TEULIÈRES.

## SCIENCE.

### HISTOIRE DU CANADA.

COMPTE-RENDU DU COURS DE M. L'ABBÉ FERLAND A L'UNIVERSITÉ LAVAL. (1)

XXXVII.

(Suite.)

Nous aurons bientôt à parcourir une époque pour laquelle les documents font défaut. Charlevoix dit peu de choses des années 1655-56 et 57 ; — dans son excellente histoire M. de Lauzon disparaît sans qu'on sache trop quand et comment ; M. d'Ailleboud redevient gouverneur pour la seconde fois, et il n'est rien dit de celui qui fut chargé de l'autorité pendant l'espace de temps qui s'écoula entre le départ de M. de Lauzon et la rentrée de M. d'Ailleboud aux affaires. C'est qu'en effet les sources ordinaires nous manquent : le Journal des Jésuites offre ici une interruption de deux ans ; le Père Lemercier, devenu supérieur, avait commencé à écrire son journal sur un cahier à part et ce cahier ayant trait aux années 1655 et 1656 a été perdu. La Relation de 1655 manque : le messager qui en était chargé étant tombé entre les mains de quelques pillards qui le dépouillèrent de presque tous les papiers dont il était porteur. Les Relations de 1656 disent peu de chose, en dehors de ce qui a trait aux affaires des sauvages ; l'histoire du P. Ducreux se termine avec le commencement de 1651. Les seuls documents qui nous restent sont les lettres de la Mère de l'Incarnation et quelques manuscrits épars qui nous permettent de refaire un peu cette partie négligée de notre histoire.

Le Père LeMoine de retour à Québec en 1654 fit un récit pompeux de ce qu'il avait vu ; il vantait le pays parcouru par lui, décrivait les beautés du fleuve ; parlait des *Milles Isles* de l'abondance du gibier, des troupeaux de *raches sauvages* et de *cerfs* (probablement des *caribous*) des beautés et de la fertilité de la contrée habitée par les Onnontagués.

Le Père Charlevoix dit que le Père Le Moine fut attaqué près de Montréal par les Agniers à son retour. Le Père Ducreux parle de cette attaque comme d'une chose douteuse ; mais le journal du Père Le Moine, continué pendant tout son voyage jusqu'à Québec, ne fait aucune mention de cette attaque. Il est clair que le Père Charlevoix a confondu les dates et les événements. Le récit de la Mère de l'Incarnation paraît plus exact.

Le Père Le Moine arrivé à Québec accomplit la promesse qu'il avait faite aux Onnontagués, et il engagea M. de Lauzon à envoyer des Français chez les Iroquois ; sa mission réussit et le Père Le Moine repartit lui-même pour remonter à Montréal. Ce fut dans ce voyage que les canots qui portaient le Père, deux Onnontagués et des Hurons, furent attaqués par les Agniers. Un chef Onnontagué fut tué, l'autre maltraité, plusieurs Hurons et Onnontagués furent aussi blessés et le Père Le Moine fut prisonnier avec quelques-uns de ses compagnons, pour être, il est vrai, remis presque aussitôt en liberté. — On pense que tous ces mauvais coups, faits en pleine paix et en violation de toutes les coutumes sauvages, furent le fait de ce chef agnier, nommé le Batard Flamand, qui tenait de son origine même les vices européens et sauvages.

En 1654, arriva à Québec un certain nombre de jeunes filles, sorties d'un orphelinat et qu'on envoyait en Canada pour y être mariées aux jeunes colons. Le Père Lejeune, alors à Paris, écrivait que c'était la Reine de France, qui s'intéressant beaucoup à la colonie, avait envoyé ces jeunes filles honnêtes et choisies, et il ajoute qu'en Canada on ne recevait que d'honnêtes personnes : depuis dix-huit ans, dit-il, « il n'y a eu que deux vilaines qu'on a de suite bannies de la colonie. » Le Sieur Boucher fait aussi la même remarque, répondant à des personnes qui étaient sous l'impression que l'état moral de la société en la Nouvelle-France était mauvais.

En 1655, les Iroquois firent d'avoir vu manquer l'effet de leurs propositions faites aux Hurons firent des incursions dans la colonie et jusqu'en bas de Québec. Au mois de mai on planta le blé d'Inde dans les environs de Québec ; un frère Jésuite avait voulu engager les Algonquins à faire la garde chacun leur tour et, pour leur donner l'exemple, le bon Frère avait voulu être la première sentinelle. Il s'était donc avancé en explorant dans le bois (c'était dans le voisinage de la propriété actuelle de M. le Juge Caron sur le chemin du Cap Rouge), tout à coup le Frère recut deux coups de feu qui l'étendirent à terre grièvement blessé et en même temps deux Iroquois, sortant d'un taillis, l'assommèrent et lui enlevèrent la chevelure. Vers le même temps une famille algonquaine était prise par une troupe de cinq

(1) Voir notre livraison du mois d'avril dernier.

Iroquois. Le chef de la famille fut lié, mais les Iroquois, voyant la femme occupée de ses enfants, ne crurent pas nécessaire de la mettre aux liens. Cette courageuse Algonquine, profitant du sommeil des Iroquois, saisit une hache, en fendit la tête d'un de ses ennemis, coupa les cordes qui attachait son mari et s'élança sur un autre Iroquois qu'elle tua. Les trois autres Iroquois réveillés au milieu de cette bagarre prirent la fuite et l'Algonquine et son héroïque compagne rentrèrent avec leurs enfants au sein de leur peuplade.

M. de Montmagny avait établi une ferme sur l'Île-aux-Oies; après son départ cette ferme avait été vendue au sieur Moyen, bourgeois de Paris, qui était venu s'établir sur cette île avec sa femme et ses quatre enfants, et des hommes pour cultiver ses champs. En mai 1655, alors que M. Moyen s'était avancé avec sa femme à quelque distance de leur maison, des Iroquois sortirent d'un taillis où ils s'étaient cachés, tuèrent M. et Madame Moyen, pénétrèrent dans la ferme, immolèrent les hommes et emmenèrent les enfants prisonniers (un petit garçon de huit ans et trois petites filles.)

En remontant le fleuve, ces Iroquois rencontrèrent au-dessus de Trois-Rivières, une flotille de canots montés par des Français et des Algonquins: ceux-ci avaient avec eux des prisonniers iroquois qui furent échangés contre les petits enfants de la famille Moyen. Plus tard une des jeunes filles épousa le Sieur Dugué, et une autre se maria à M. Lambert Closse que nous connaissons déjà.

Voici comment ces Français et ces Algonquins s'étaient emparés des prisonniers iroquois qui furent ainsi échangés. Il y avait eu une petite rencontre dans laquelle les Français avaient fait un prisonnier; les Français et les Algonquins se trouvaient partagés en deux bandes, dont l'une occupait la tête d'un petit rapide: des Iroquois arrivèrent à la tête du rapide pour parlementer avec les Français et délivrer le prisonnier, et deux de leurs canots furent successivement entraînés par le courant et saisis au pied du rapide par les Français, le premier canot ainsi engagé dans le courant contenait cinq Iroquois et le second trois.

Les Agniers profitèrent de la circonstance de ces échanges pour renouveler leurs propositions de paix si traitreusement interrompues. Ils déclarèrent qu'ils n'en voulaient pas du tout aux Français, mais qu'il leur était impossible de pardonner aux Hurons et surtout aux Algonquins. Alors on prit un moyen terme et la paix fut conclue aux conditions qu'elle s'étendrait aux Français dans toute l'étendue des pays fréquentés par eux, et que, pour les Hurons et les Algonquins, elle n'aurait d'effet que jusqu'à Trois-Rivières, le haut pays demeurant soumis pour tous les sauvages aux lois de la guerre.

Les Iroquois demandèrent qu'on leur envoyât le Père Le Moine, comme ambassadeur, et ils donnèrent à ce Père le nom sauvage d'*Ondessonk* qu'avait porté le vénérable Père Jogues.—Le Père Le Moine alla chez les Agniers et on croit même qu'il se rendit jusqu'à Manhatta, chez les Hollandais qui avaient eu beaucoup à souffrir récemment de la part des sauvages leurs voisins.—Le Père fit ratifier le traité et parla de Dieu et de l'évangile à ces farouches sauvages.

Le Père en remontant la rivière avait rencontré des canots onnontagués qui se rendaient à Québec. Sur ces canots se trouvait un grand chef et une capitainesse, sa femme. Le titre de capitainesse était donné chez les sauvages soit à titre héréditaire, soit en récompense de quelque grande action. La femme dont il est question ici, paraît avoir été une femme de beaucoup d'esprit, qui désirait ardemment de venir à Québec, surtout pour voir les religieuses dont elle avait entendu parler. Elle assista aux examens des Ursulines et fut charmée de tout ce qu'elle y vit: elle lia prompte et durable amitié avec les bonnes religieuses et leurs élèves; mais surtout avec une jeune sauvagesse de 15 ans nommée *Marte*, élève distinguée des Ursulines: les deux sauvageses se firent des présents et la capitainesse emporta en laissant Québec les meilleures souvenirs de son voyage.

Avec les ambassadeurs Onnontagués partirent les Pères Chaumonot et Dablon. Le Père Chaumonot avait fait sous les Pères Brebeuf et Daniel un rude apprentissage des missions sauvages; il avait travaillé avec le Père Brebeuf à une grammaire huronne et il parlait la langue huronne,—iroquoise à la perfection. Ses succès comme orateur furent grands et il savait si bien allier le langage poétique et figuré des sauvages aux moyens que lui fournissait son éducation européenne, qu'il jetait les sauvages dans l'admiration. Le Père Dablon, de son côté, était musicien et il avait emporté avec lui quelques instruments de musique, avec lesquels il charmait les loisis des sauvages. Les Pères furent reçus avec enthousiasme chez les Onnontagués.

Les Pères s'efforcèrent de profiter de tous ces avantages pour jeter au milieu de ce peuple la bonne semence de l'évangile. Ils enseignèrent aux sauvages les commandements de Dieu et s'ingénierent à profiter de tout pour amener ce peuple si grossier et si matériel aux croyances si relevées du christianisme.

Les Onnontagués construisirent pour les Pères une petite chapelle au milieu de la grande bourgade d'Onnontagué et souvent les missionnaires pour se rendre agréables aux sauvages, allaient tenir la *Sainte*

*Assemblée*, comme on disait, dans les cabanes et quelques fois on alla même y dire la messe.

Malgré le succès de la mission des Pères chez les Onnontagués, on comprend facilement que, dans un pareil milieu, leur position n'était rien moins qu'assurée. Soit malveillance ou crédulité, on répandait sans cesse mille nouvelles dont les chefs venaient demander raison aux missionnaires.—On vint annoncer aux Onnontagués que les habitants de Montréal s'étaient emparés de quelques-uns de leurs frères qui, selon les autres, avaient été mis à mort. Les chefs vinrent trouver les Pères et leur dirent:—« Ce sont vos lettres qui ont fait cela! »

Le Père Chaumonot s'efforça de faire comprendre aux sauvages qu'il ne pouvait en être ainsi; qu'il était absurde de supposer qu'eux, missionnaires habitant le pays onnontagué, eussent écrit des choses capables de faire mettre à mort les guerriers Onnontagués; mais ces raisons si plausibles avaient un médiocre effet sur l'esprit des sauvages, qui, en cela, ne différaient guère des autres peuples toujours prêts à s'en laisser imposer par des nouvelles et des fabrications. Le Père Chaumonot ajouta qu'il était certain que la nouvelle de l'emprisonnement d'Onnontagués à Montréal était fautive, et il proposa d'envoyer le Père Dablon, ou de descendre lui-même à Montréal avec des députés onnontagués pour s'assurer de la chose. Les sauvages acceptèrent la proposition et alors passant, comme c'est toujours le cas pour les masses, à un tout autre ordre d'idées, ils prièrent le Père Dablon, qui fut choisi pour aller à Montréal, de vouloir faire son possible pour leur amener des colons français.

Le Père Dablon descendit donc à Montréal avec ses députés onnontagués, et après avoir constaté la fausseté de la nouvelle, se rendit à Québec où il s'occupa du soin de recruter des colons pour aller fonder un établissement français chez les Iroquois, et chose assez étonnante, il réunit, en peu de jours, cinquante hommes qui, de suite, firent leurs préparatifs et partirent pour le pays haut. Ce fait est une nouvelle preuve de cet esprit de sacrifice, que faisait naître et que soutenait une foi religieuse vive et profonde, qui animait nos ancêtres: ils allaient ainsi, au nombre de cinquante, s'enfoncer au milieu des forêts, s'aventurer au sein d'une nation sauvage cruelle, perfide, naturellement ennemie des Français et comparativement puissante; et cela, non pas pour faire fortune, non pas pour aller à la recherche de l'or; mais pour répondre à l'appel de pauvres missionnaires et pour faciliter la rentrée de peuples idolâtres au sein de la Sainte Eglise Catholique. S'il peut y avoir de l'héroïsme dans les actions de l'homme, en voici bien certainement et qui porte avec un caractère exceptionnel de grandeur un caractère aussi exceptionnel de noble simplicité.

Le Père Dablon, quatre ou cinq religieux, ses colons et ses sauvages partirent de Québec à la mi-mai pour remonter le fleuve. C'était un long voyage en canot, les rapides étaient longs, nombreux et une troupe de près de 80 hommes devait nécessairement marcher avec assez de lenteur dans les portages. Les provisions firent bientôt défaut, il fallut s'arrêter pour chasser et vers la fin du voyage, même, on manqua presque complètement d'aliments. Les Français qui n'étaient pas accoutumés comme les sauvages à marcher trois ou quatre jours sans manger, fatiguaient beaucoup: alors quelques Onnontagués prirent les devants et quand on entra dans la rivière Oswégo, on rencontra des canots chargés de provisions qui venaient au-devant des voyageurs. Un incident du voyage de ce parti trouvera plus loin sa place.

Les Français furent reçus par les Onnontagués avec des démonstrations extraordinaires d'une joie si naïve que le Père Chaumonot, écrivait que, alors même que plus tard les Français seraient trahis par ces sauvages, il ne pourrait mettre cette trahison sur le compte de leur mauvaise foi actuelle: tant il était convaincu de la sincérité de la joie exprimée par les Onnontagués à l'arrivée des colons et du Père Dablon.

Les Français choisirent pour emplacement de leur colonie une colline située dans le voisinage immédiat d'un petit lac appelé *Ganantaha*. Ce lieu était bien disposé pour la défense, et se trouvait à peu près isolé de la bourgade voisine des Onnontagués; ce choix était une précaution prise par les colons qui connaissaient et la perfidie et la versatilité de caractère des Iroquois. On savait du reste qu'il y avait des hommes sages et des hommes d'honneur parmi les chefs onnontagués, il y avait aussi dans la tribu une jeunesse folle, turbulente et indisciplinée et des âmes perverses: on prenait donc ses précautions et on construisit sur la hauteur de *Ganantaha* un petit fort capable de mettre la colonie à l'abri d'un coup de main.

Les Iroquois étaient alors en guerre avec les Eriés. Voici comment cette guerre avait été rallumée: Les Eriés avaient envoyé 30 ambassadeurs chez les Tsomontouans pour traiter de la paix:—pendant qu'on traitait ainsi, de jeunes écrivains de la tribu des Eriés tuèrent deux Onnontagués:—à cette nouvelle, les Tsomontouans s'emparèrent des ambassadeurs, dont cinq seulement échappèrent, et les firent périr au milieu des tourments. Des engagements suivirent, et deux Iroquois furent faits prisonniers et donnés à des familles qui avaient perdu leurs

chefs. Les chefs Eriés voulaient engager ces familles à donner la vie aux prisonniers afin de s'en servir pour entamer de nouvelles propositions de paix ; mais les familles ne voulurent rien écouter et les deux prisonniers furent mis à mort. La guerre continua donc.

Un fort Erié fut pres que surpris par un nombreux parti iroquois ; ceux-ci cependant furent repoussés ; mais, déterminés qu'ils étaient à s'emparer de la bourgade, ils imaginèrent un moyen qui leur réussit. Ils savaient que les Eriés n'avaient point d'arquebuses, et ils s'avancèrent en se couvrant de leurs canots comme de boucliers ; les flèches ne pénétraient pas à travers l'écorce et le bois et les Omontagués purent ainsi arriver au pied des palissades sans perdre de monde ; alors ces mêmes canots leur servirent d'échelles et, comme ils étaient nombreux et armés d'arquebuses, il leur fut facile de balayer le rempart et de l'escalader. La bourgade fut détruite et, de succès en succès, les Iroquois finirent par détruire cette nation des Eriés.

(A Continuer.)

## EDUCATION.

### La Discipline.

La Discipline est le maintien du bon ordre : c'est la partie essentielle dans la direction d'une école. La discipline en effet est indispensable. —1o pour que l'instituteur ne ruine pas sa santé en de vains efforts afin de dominer de la voix le bruit continu qui se ferait dans la classe ; —2o pour que ses explications soient utiles : en vain donnerait-il l'enseignement le mieux préparé, le plus clair et le plus complet, si la dissipation empêchait les élèves de l'écouter ; —3o pour que le temps soit mis à profit : combien, dans une classe où règne le désordre, ne s'en perd-il pas, en effet, simplement à gronder et à punir ? —4o pour que les élèves puissent faire du progrès : lorsque la dissipation est l'état habituel d'une classe, elle est presque toujours accompagnée de paresse. D'ailleurs, les enfants qui jouent et qui s'amuse, n'entendent point les explications du maître et ne peuvent en profiter, tandis que ceux qui veulent être sages, sont sans cesse dérangés et distraits par les autres. Comment les progrès n'en seraient-ils pas considérablement retardés ? —5o enfin, pour que l'école acquière une bonne renommée : rien ne donne une meilleure réputation à un instituteur ou une institutrice que l'habileté à établir ou à maintenir la discipline. Beaucoup de personnes préfèrent avec raison un maître d'une instruction médiocre, mais qui a le don de se faire écouter, à un autre qui est bien plus instruit, mais qui n'a pas le talent de conduire les écoliers.

Quand on prend une nouvelle école, il faut y établir la discipline à tout prix. Si c'est une ancienne école où elle règne déjà, il suffit de travailler à la maintenir ; si, au contraire, l'école a été mal conduite par le prédécesseur, il faut de toute nécessité y rétablir la discipline.

La maintenir est ce qu'il y a de plus aisé ; l'établir solidement présente bien des difficultés ; mais la rétablir, quand elle est disparue d'une école, demande une adresse toute particulière.

Ne considérez cependant pas comme un vrai désordre une certaine liberté de mouvement, inhérente à la nature de l'homme, et surtout à celle de l'enfant. N'entrez donc point de faire de vos élèves des espèces de statues immobiles pendant des heures entières, ou des esclaves tremblant sous les yeux d'un tyran impitoyable.

Il y a en effet deux sortes de discipline : la discipline matérielle, que l'on pourrait appeler militaire, et qui s'arrête au bon ordre extérieur et apparent, et la discipline morale, qui modère et dirige l'esprit et le cœur, aussi bien que le corps. C'est celle-ci qu'il faut tâcher d'obtenir parmi les élèves.

Voyons, dans autant d'articles séparés, les principaux moyens d'établir ou de conserver la discipline.

#### ARTICLE 1ER.—DE L'AFFECTION.

L'affection, lorsqu'elle est sincère et profonde, est un solide fondement de la discipline. Un maître qui est aimé de ses écoliers, est comme un père au milieu de ses enfants. Ils craignent de lui déplaire par leurs étourderies, de l'affliger par leur mauvaise conduite, de mériter ses reproches par quelque faute grave. Pour tout obtenir d'eux, il suffit à un tel instituteur de leur montrer que telle ou telle chose lui ferait plaisir, que telle ou telle autre le contrarierait.

Mais vous ne pouvez gagner ainsi le cœur de vos élèves, que s'ils sentent que vous avez pour eux une affection paternelle, que vous prenez un intérêt vif et réel à leurs succès, à leur avancement, à leur santé, à tout ce qui les concerne. Il ne s'agit pas ici d'un attachement factice, qui ne consisterait qu'en quelques bonnes paroles, ni d'une amitié qui s'appuierait uniquement sur quelque agrément extérieur ou quelque amabilité de caractère ; non, mais bien d'une affection solide,

que ne rebutent point les défauts des enfants, ni même trop souvent leur ingratitude. Ayez en vue leur bonheur temporel et éternel ; qu'ils s'en aperçoivent, qu'ils en soient convaincus, et ils ne sauront rien vous refuser.

#### ARTICLE 2e.—DU RESPECT.

Il ne suffit pas que les enfants vous aiment ; il faut encore qu'ils vous respectent. L'amour doit donc se joindre la retenue, de manière qu'ils soient aimés envers vous d'une affection révérencielle et d'une crainte filiale. Ce ne sont pas les coups qu'ils doivent redouter ; vous ne voudriez sans doute pas paraître vis-à-vis d'eux comme un rigueur au milieu d'une troupe d'esclaves. Il est cependant des maîtres de cette espèce, devant lesquels les élèves n'osent ni lever les yeux, ni ouvrir la bouche, ni permettre le sourire à leurs lèvres ; sorte de tyrans, qui parviennent à obtenir un certain ordre matériel, mais qui ne régneront jamais sur les cœurs. Ce qui subjugué les volontés et les entraîne, ce qui donne à un maître une autorité morale, un ascendant irrésistible sur ses écoliers, c'est un admirable composé de bonté et d'énergie, de gravité et de tact, auquel doivent céder les natures les plus brusques et les plus rebelles.

#### ARTICLE 3e.—DE LA MODÉRATION.

La Modération est un des grands moyens d'obtenir la discipline. Qu'un instituteur l'observe dans le diapason de sa voix, dans son humeur, dans ses paroles, dans ses gestes, dans ses menaces, dans ses punitions ; étant maître de lui-même, il le deviendra bientôt de toute sa classe. "Est modus in rebus," disait le poète latin ; il y a une mesure à garder en toutes choses. L'égalité d'âme surtout, la parcimonie de mots, le respect de soi-même et de l'enfant ; voilà ce qui ne devrait jamais abandonner l'instituteur, voilà la condition essentielle du succès dans la direction des autres. Que les élèves ne réussissent point à vous faire sortir de votre assiette, qu'ils ne puissent pas vous soupçonner d'agir quelquefois par passion ou par caprice, qu'ils ne vous aperçoivent jamais hors de vous-même, et vous n'aurez presque aucune peine à les dominer et à les retenir dans les bornes du devoir. Ils sont meilleurs observateurs que vous ne seriez porté à le croire, et s'ils reconnaissent en vous un caractère irascible ou rancunier, ils prendraient plaisir à vous attaquer par votre côté faible.

#### ARTICLE 4e.—DE LA GRADATION.

D'après Thérý, savoir graduer les moyens de discipline est tout à la fois un secret et une puissance. C'est un secret ignoré d'un trop grand nombre d'instituteurs ; c'est une puissance, car l'essentiel est d'avoir toujours en réserve quelque nouvelle ressource, lorsque les premiers moyens n'ont pas réussi. Il n'est donc pas ordinairement à propos d'employer tout d'abord les grands instruments de discipline.

D'ailleurs ayez soin de proportionner sans cesse les punitions aux fautes, et, parmi celles-ci, distinguez soigneusement celles qui sont graves de celles qui sont légères.

1o Les fautes les plus graves sont celles qui sont directement contraires à la loi de Dieu ; les plus légères, celles qui sont simplement opposées au règlement de l'école. Ainsi, un mensonge, un vol, un jurément, quelque léger qu'ils soient, doivent être punis plus sévèrement qu'un manquement au silence ou à l'attention. La conduite contraire est pourtant celle de beaucoup de maîtres.

2o Les fautes les plus graves sont encore celles qui sont commises avec réflexion, avec préméditation, avec malice ; les plus légères ne sont que le résultat de l'étourderie ou de l'imprévoyance. Un enfant, dans un moment de grande colère, répond une parole très-grossière à son maître ; il est moins coupable que celui qui lui dirait une impertinence à mots couverts, mais qui l'aurait complotée longtemps d'avance. Pareillement, de deux enfants qui causent chacun une vitre, l'un par colère, et l'autre par légèreté, il n'est pas difficile de discerner le plus coupable. Il ne suffit donc pas de considérer l'action extérieure de l'écolier en faute ; il faut encore et surtout chercher l'intention, autant qu'on peut la connaître, puisque celle-ci seule détermine la moralité de l'action et le degré de culpabilité.

3o Les fautes les plus graves sont enfin celles qui sont répétées, et passées, par cette répétition, à l'état d'habitude. Ainsi il n'y a pas d'injustice à traiter avec plus ou moins d'indulgence deux enfants qui ont commis la même faute, si pour l'un c'est un premier manquement, tandis que l'autre y tombe continuellement. Supposons, par exemple, qu'ils nient tous deux négligé de faire leur devoir : pour l'un cependant, c'est la première fois, il a coutume d'être bien laborieux ; l'autre est un paresseux de profession ; quelle différence dans leur culpabilité ! Quelle injustice, par conséquent, y aurait-il à les reprendre de la même manière ! Plusieurs maîtres s'en rendent néanmoins coupables, précisément pour ne pas faire de passédroit.

Mais comprenez bien que les fautes d'habitude sont les plus difficiles à corriger, parce qu'elles sont plus profondément enracinées dans le cœur. Prenez donc le temps nécessaire pour y parvenir ; encouragez

les premiers efforts, quelque faibles qu'ils soient, que font ces pauvres enfants pour se défaire de ces mauvaises habitudes, et n'exigez pas qu'ils arrivent tout d'un coup à la perfection.

ARTICLE 50.—DES MARQUES DE DÉAPPROBATION.

La graduation, dont nous venons de parler, doit commencer à s'observer ici. Au lieu de disputer, de menacer, de frapper des enfants qui se dissipent, tenez-vous d'abord dans une parfaite sérénité d'humeur et de figure ; en d'autres termes, possédez votre âme dans la patience. Par cette gravité inaltérable, par ce calme, cette tranquillité pleine de dignité, vous imposerez aux élèves qui seraient disposés à s'oublier, et d'autant mieux que vous aurez eu un prédécesseur plus bruyant et plus enporté.

Vous joindrez, quand il sera nécessaire, à ce maintien imposant un regard fixe, quelquefois sévère. Mais un enfant qui manque rarement, vous semblerez vouloir l'épargner, et ne fixer la vue sur lui qu'à l'insu de ses confrères. Ajoutez ensuite à cela un signe plus marqué des yeux, de la tête ou de la main, même un petit bruit des lèvres, ou de la langue contre les dents, et quelques légers coups du bout du doigt sur la table.

D'ordinaire, commencez à imposer le silence d'une manière générale par un bruit des lèvres, par le mot *chat, silence, ou attention*, ou par un faible coup de clochette, et répétez ces avertissements de temps en temps, à de longs intervalles. Si cela ne suffit pas pour arrêter certains écoliers plus dissipés, vous annoncerez d'un air de regret que vous allez être forcé d'en désigner, et gronder *nommément* quelques-uns. La crainte d'être ainsi repris par leur nom les retiendra peut-être. Si pourtant la légèreté les entraîne à de nouvelles fautes contre le bon ordre, vous ferez bien de les nommer tout haut devant leurs compagnons, en disant, par exemple : *silence, un tel*, mais d'un ton qui fasse impression. Tâchez que les enfants attachent une grande idée de déshonneur à ces avertissements directs.

Avec certains caractères cependant, des avis particuliers et secrets produiront plus d'effet.

N'oubliez jamais que *le ton fait la chanson*. Variez donc celui avec lequel vous donnerez ces avertissements, d'après l'humeur et les dispositions de chaque élève, et la nature du délit.

ARTICLE 6e.—DES REPROCHES.

Un maître se trouve dans l'obligation d'adresser des reproches à un grand nombre de ses écoliers, mais que ces reproches ne soient pas trop fréquents, surtout *pas continuels*. Il est des maîtres qui grondent, qui disputent sans cesse, comme il est des parents qui querellent, qui menacent leurs enfants du matin au soir : ce sont ceux qui réussissent le moins dans la grande œuvre de l'éducation. Les enfants s'habituent à ces érialleries sans fin, à ce tapage sans bornes, et ils viennent à n'en pas faire le moindre cas, ou bien à se fatiguer et à se décourager.

Que les reproches ne soient pas non plus trop longs ; ce n'est pas le grand nombre de paroles qui produit le plus de fruit. Quelques mots partis du cœur et appropriés à l'âge et aux circonstances du coupable, sont toujours sûrs de faire impression. Évitez donc que les écoliers puissent vous accuser de leur adresser *des sermons* ; c'est ainsi qu'ils désignent malignement des exhortations à perte de vue et, pour ainsi dire, en plusieurs points que certains maîtres intelligent.

Si la faute a été secrète, faites ordinairement votre réprimande en secret ; si elle a été publique, examinez-en la nature, consultez le caractère du délinquant, et décidez-vous ensuite à le reprendre publiquement ou privément, selon le cas.

Par les reproches il faut chercher à exciter chez les élèves :—

1o *Les remords de la conscience*.—Le sentiment religieux doit être le plus puissant sur des enfants élevés chrétiennement. Voir qu'ils ont manqué à un devoir essentiel, qu'ils ont transgressé la loi divine, qu'ils ont donné mauvais exemple, scandale à leurs compagnons, qu'ils sont devenus les véritables esclaves de quelque passion, comme la paresse, la colère, l'orgueil, l'envie, le mensonge, la gourmandise, etc. : c'en devra être assez pour leur inspirer du regret de leur conduite passée, et un ferme propos pour l'avenir.

2o *La sensibilité*.—C'est un bon signe chez un enfant que la sensibilité, pourvu qu'elle ne soit pas portée à l'excès, comme nous en avons déjà fait la remarque, qu'il ne se soit pas un pleureur. S'il verse des larmes sur les remontrances que vous lui faites, il prouve qu'il a du cœur, des sentiments, supprimez toujours que ce ne soit pas les coups qu'il enuigne. De même, s'il déplore ses fautes à cause de la peine qu'elles causent à ses parents, il se montre par là même un fils affectueux.

3o *Le sentiment de l'honneur*.—Faites lui sentir que par ces défauts, l'inattention, la négligence, le mensonge, la vanité, etc., il se rend un objet de pitié, presque de mépris, pour ses compagnons ; qu'il se

trouve à la queue de sa classe, ou exposé à être fréquemment grondé et puni ; qu'il fait la honte de sa famille, et votre désespoir ; peut-être parviendrez-vous ainsi à raviver chez lui ce sentiment de l'honneur si puissant sur tout cœur bien né, à le faire rougir de sa conduite et à le remettre dans la bonne voie.

4o *Le sentiment du devoir*.—Inculquez profondément dans le cœur des élèves le sentiment du devoir ; qu'ils agissent, non par la crainte du regard de leur maître, mais parce que le devoir parle. Heureux, si vous pouvez leur faire prendre pour devise cette admirable maxime : "Fais ce que dois, advienne que pourra !" Alors, ils s'assujétiront au travail, parce que Dieu le prescrit, parce que vous le leur commandez en son nom, parce que faire autrement, ce serait gaspiller, voler l'argent de leurs parents.

5o *L'intérêt*.—Ce motif, qui est la cause de tant de fautes et même de crimes, peut aussi porter à l'accomplissement du devoir, quoiqu'il ne soit pas le plus parfait qu'on puisse désirer. Que l'enfant comprenne donc qu'en manquant à ses obligations, il perd, pour le présent, des places honorables dans la classe, l'occasion de paraître avantageusement aux examens et d'y recevoir des récompenses, et surtout son temps, les plus belles années de sa vie, qui ne reviendront pas : *Time is money*, disent nos voisins. Qu'il sente que, pour l'avenir, il se condamne à une ignorance honteuse ; il se met dans l'impossibilité de remplir convenablement aucune charge publique ; il bourrit des habitudes qui feront tout probablement le malheur de sa vie entière.

Quant aux reproches en général, défiez-vous du défaut trop commun de prendre certains enfants en aversion, et d'être à les disputer sans cesse : rien n'est plus propre à aigrir leur caractère, à les décourager complètement, et à les dégoûter du maître, de l'école et de l'étude.

DES PUNITIIONS.

Impossible de conduire les enfants, de même que les hommes, uniquement par les sentiments : un théoricien seul peut s'imaginer le contraire. Des utopistes l'ont essayé dans des écoles et des collèges, mais l'expérience est venue promptement donner un démenti à leur spéculation sentimentale. Autant vaudrait abolir les tribunaux et les prisons au sein de la société ; autant vaudrait prétendre que les lois peuvent se passer de sanction. N'oublions pas que l'observation de la loi divine elle-même s'appuie sur des récompenses et des châtimens.

Examinons quels doivent être le but et le mode de toutes les punitions, quelles en sont les différentes espèces, enfin quelle est la série de punitions qu'il convient d'adopter.

Section 1ère.—DU BUT DES PUNITIIONS.

Le but général des punitions est double : procurer l'amendement du coupable et le bien général des élèves. Ainsi il faut avoir en vue, en punissant quelqu'un,—

1o De le *corriger*, de le châtier, en d'autres termes, de prévenir de semblables fautes de sa part à l'avenir, et non précisément, comme beaucoup de personnes le pensent, de lui faire racheter le passé, puisque le passé ne lui appartient plus. Par le châtimement que vous lui imposez, décidez donc le délinquant à changer de conduite, et, pour cela, que la peine soit *médicinale* autant que possible, c'est-à-dire, prescrivez le silence à celui qui a abusé de sa langue, quelque travail spécial au négligent, etc.

2o. Quand même le coupable serait sincèrement converti, et que vous seriez convaincu qu'il ne retombera plus dans la même faute, si cette faute est grave et scandaleuse, il est presque toujours nécessaire de la punir pour donner une leçon salutaire à toute la classe, réparer le mauvais exemple et empêcher les autres, par la crainte des châtimens, de l'imiter.

Concluons de ce qui précède :—1o il vaut beaucoup mieux, quand on le peut, prévenir les fautes que de ne songer qu'à les réprimer, lorsqu'elles sont commises ;—2o que les punitions, pour être efficaces, doivent être *rarees* ; autrement les élèves s'y accoutumeraient et en feroient peu de cas ;—3o qu'elles doivent être considérées comme une mesure extrême, regrettable en soi, et comme un dernier moyen de prévenir ou de réprimer le mal.

Section 2ème.—DE LA MANIÈRE DE PUNIR.

En punissant, on doit toujours observer la justice, c'est-à-dire, traiter chaque élève suivant son mérite. La punition doit donc être proportionnée—1o à la gravité de la faute, d'après ce que nous avons dit à l'Article 4e. de ce Chapitre ;—2o à la conduite ordinaire de l'élève ; on traite avec plus d'indulgence celui qui a coutume de bien faire, c'est une récompense qui lui est due ;—3o à son âge ; il est certaines punitions qui ne conviendraient pas du tout à des écoliers plus jeunes, et qui seraient parfaitement appropriées à de jeunes enfants ; on s'adresse de préférence à la raison, lorsqu'elle est suffisamment développée ;—4o à la position de l'écolier dans la classe ; il est impor-

tant de ménager l'honneur des premiers élèves, de ceux qui appartiennent aux classes les plus élevées; c'est là un puissant levier de discipline, quand on sait s'en servir: non pas qu'on doive tout leur passer, puisque, quand ils manquent, ils sont plus coupables que les autres; mais qu'on s'efforce de réveiller en eux le sentiment de l'honneur;—5o assez souvent même, à l'éducation première de l'écolier: telle punition serait convenable pour un enfant robuste et élevé durement, qui serait excessive à l'égard d'un autre de tempérament faible, élevé délicatement et qui n'est pas habitué à être puni. La capacité de l'élève doit donc être prise en considération, aussi bien que son état de santé ou d'infirmité. N'oublions pas, par exemple, que telle tâche ne demanderait qu'une demi-heure d'ouvrage à un élève avancé, et exigerait d'un petit enfant plusieurs heures de travail.

2o Ne croyez pas devoir *tout punir*. Beaucoup de fautes isolées, qui ne proviennent que de la légèreté ou de l'irréflexion, pourvu qu'elles ne soient pas propres à introduire le désordre dans la classe, ne demandent qu'un signe de déplaisir, un regard sévère, tout au plus un mot d'avertissement ou de réprimande. L'autorité d'un maître s'userait bientôt s'il cherchait à la déployer à tout propos.

3o Corrigez *avec calme* de votre part et de celle de l'enfant. Nous disons de *votre part*, parce que la colère vous exposerait à perdre votre gravité et le sentiment de votre dignité, et à outre-passer les bornes, et aussi parce que les enfants s'en apercevraient, et que la passion qui vous emporterait, ôterait à la punition toute efficacité. Nous ajoutons de *la part de l'enfant*, parce que, si l'élève est en colère et hors de lui-même, il ne se trouve pas en état de pouvoir profiter du châtiement que vous lui imposez. Pour l'ordinaire donc, attendez, avant de corriger un élève, que vous soyez de sang-froid et que lui-même soit calme. Cette règle souffre d'exceptions que bien rarement.

4o Autant que possible, que l'élève *accepte* la punition de bonne volonté, c'est-à-dire, qu'il en sente l'opportunité, la nécessité; qu'il soit convaincu que *vous devez vous forcer à le châtier et que le bon ordre le demande*. A quoi servirait-il de faire comme certains maîtres qui vont jusqu'à employer la force brutale, et même jusqu'à engager une sorte de combat pour réduire un écolier à se soumettre? Sans doute, vous ne devez pas reculer; mais retarder n'est pas céder, montrer plus de raison que lui ne peut nuire à votre autorité.

5o En donnant une punition quelconque, il faut toujours rester dans les bornes de la *modération*.—1o Modération dans les *paroles*: ne jamais employer de termes trop bas et trop grossiers, n'avoir point recours à des expressions insultantes. Ainsi l'on peut appeler un élève *dissipé, paresseux, impoli, malpropre*, selon le cas; mais comment excuser les mots, *cruche, bête, âne*, et autres semblables?—2o Modération dans la *matière* de la punition: la proportionner, comme nous l'avons dit plus haut, à l'âge, à la santé, à l'éducation et à la capacité de l'écolier, ainsi qu'à la faute même; ne point lutter avec un enfant qui s'obstine et qui raisonne, de façon à lui augmenter indéfiniment une punition, et à être obligé plus tard de la lui diminuer. Nous entrerons un peu plus loin dans les détails.—3o Modération dans le *mode*: à l'élève que ce n'est point par vengeance ou par mauvaise humeur qu'on le châtie; se montrer affligé de la nécessité où l'on se trouve; tempérer la punition par quelques paroles affectueuses; enfin en restreindre l'effet à l'enceinte de la classe et à la maison paternelle.

6o Gardons-nous bien encore, par nos punitions, d'*avilir* un élève à ses propres yeux et de le dégrader à ceux de ses compagnons. Quelque coupable qu'il soit, ménagons son amour-propre, conservons dans son cœur une étincelle d'honneur; autrement quel ressort nous resterait-il pour agir sur sa volonté? Faisons lui entrevoir qu'il peut toujours se réhabiliter par le repentir et une meilleure conduite.

7o Comprenez que des punitions continuelles, ou même simplement fréquentes, sont propres à *décourager* les écoliers. Combien parmi eux se corrigeraient de leurs défauts, si, au lieu de les punir sans cesse, le maître les *encourageait* à faire des efforts vers le bien, leur indiquait les moyens de s'amender, leur aidait même à s'en servir? Oh! comme ils trouveraient bonne une telle parole amicale et paternelle, eux qui ne sont accoutumés qu'à des rebuffades et à des châtiements!

#### Section 3ème.—DIVERSES ESPÈCES DE PUNITIONS.

Les punitions en général se divisent en deux espèces: punitions naturelles et punitions positives. Par punitions *naturelles* on entend celles qui résultent nécessairement d'une faute, par exemple, la honte, l'ignorance, la perte de l'estime, le chagrin et le déplaisir des parents, etc. Il est salutaire d'attirer l'attention des élèves sur ces suites funestes de leurs manquements; tout enfant qui a bon cœur, y sera certainement très-sensible. Par punitions *positives* on entend celles qui sont imposées par la volonté du maître.

Parmi ces dernières, on peut distinguer les châtiements *moraux*, desti-

nés à provoquer uniquement la honte et à réveiller le sentiment de l'honneur, et les punitions *corporelles*, qui ont pour but d'exciter la sensibilité physique: ces punitions corporelles cependant emportent aussi toujours avec elles une idée de déshonneur et de flétrissure.

Mais ici se présente une grande question: les punitions corporelles doivent-elles être employées souvent, ou faut-il complètement les condamner? Nous croyons être dans le vrai en nous tenant éloigné des deux opinions extrêmes qui se rencontrent sur ce sujet, et en répondant qu'il peut être *quelquefois à propos d'y recourir*. Nous appuierons notre sentiment sur les raisons suivantes, qui nous semblent concluantes:—1o Dieu dit au livre des Proverbes: "Celui qui épargne la verge, hait son fils," (XIII, 24), et plus loin: "N'épargnez point à correction à l'enfant; car si vous le frappez avec la verge, il ne mourra point. Vous le frapperez avec la verge, et vous délivrerez son âme de l'enfer," (XXIII, 13, 14). Or, il s'agit ici d'une véritable punition corporelle, infligée même avec une *verge*, et c'est la Sagesse divine qui en fait une obligation aux parents et à tous ceux qui élèvent les enfants.—2o L'enfant, n'étant pas un pur esprit, mais étant composé d'une âme et d'un corps, doit être conduit, repris, corrigé d'une manière qui atteigne l'une et l'autre.—3o L'expérience de tous les temps nous parle d'enfants corporellement punis par leurs parents et par leurs instituteurs. Or, la nature et le caractère des enfants n'ont point changé; ce qu'ils étaient autrefois, ils le sont encore aujourd'hui. Mais, dit-on, de telles punitions répugnent aux idées de notre siècle, elles n'y sont plus de mise. Cette objection, nous l'avouons, est faite quelquefois par des personnes ordinairement bien pensantes, mais elle ne saurait nous en imposer. Elle n'est, après tout, que du genre de ces prétentions trop communes de nos jours, qui ne vont à rien moins qu'à abolir la peine de mort pour les criminels, et à changer les prisons et les pénitenciers en simples maisons de réforme, où l'on puisse trouver toutes les aises de la vie. Depuis quand les hommes peuvent-ils donc être conduits uniquement par les sentiments, et n'y a-t-il plus besoin de sanction stricte aux lois?

Cependant, afin que le lecteur ne se méprenne pas sur nos principes en cette matière délicate, hâtons-nous d'en venir aux explications.

1o Les punitions corporelles ne doivent s'employer que comme un *remède extrême*, lorsque tous les autres moyens ont été vainement éprouvés. L'âme étant la partie la plus noble de l'enfant, c'est d'abord à elle qu'il faut s'adresser; c'est par les sentiments, par les principes du devoir et de l'honneur qu'il faut le prendre, autant que possible. Ce n'est donc que dans le cas où tous ces efforts seraient inutiles, où ces cordes ne vibreraient plus dans le cœur de l'élève, que l'on pourrait tenter l'effet de quelques corrections corporelles. Elles ne peuvent, elles ne doivent donc s'employer qu'avec certaines natures rebelles, intraitables, endurcies, presque animales, qui se rencontrent rarement, grâce à Dieu. Mais même à l'égard de ces êtres à part qui ne paraissent sensibles qu'aux coups, souvent la bonté réussira mieux que la rigueur; souvent ils ont été ainsi abrutis par les mauvais traitements, et, si vous les prenez par la douceur et par la raison, vous en obtiendrez tout ce que vous désirez. Tout ceci se comprendra mieux par la lecture de la Section suivante de cet Article.

2o Les punitions corporelles doivent être *très-rares* dans une école: c'est la conséquence de ce que nous venons de dire. Un remède extrême, en effet, ne s'emploie que dans des cas désespérés, et ce serait une imprudence bien coupable que d'en faire un fréquent usage. Que penser donc de ces maîtres qui ont continuellement un fouet à la main, qui en menacent sans cesse leurs écoliers et qui les en frappent à tout propos? Ah! pour vous, au contraire, qu'une de ces corrections soit une chose assez rare, assez inouïe, pour constituer un véritable événement dans la classe; qu'elle soit réservée pour quelque faute d'une gravité tout exceptionnelle; qu'elle soit pour l'enfant qui la reçoit comme une tache bien difficile à effacer.

3o Les punitions corporelles doivent être *modérées*. Quo l'élève ne redoute pas le nombre des coups, mais la honte de s'attirer un châtiement si dégradant, qui suppose un sujet quasi incorrigible. Ne vous obstinez donc pas à faire pleurer le coupable à force de coups: il est des tempéraments froids, qui ont peu de sensibilité physique; il est surtout des élèves qui se feront un point d'honneur de ne pas verser de larmes pendant que vous les corrigerez, particulièrement devant leurs compagnons. Si vous savez vous y prendre cependant, ces écoliers, qui sembleraient d'airain tandis que vous les battez, pleureront à chaudes larmes si vous leur adressez une parole bien vive, que vous tirerez de votre cœur et qui leur ira aussi au cœur, si vous leur exprimez combien vous êtes affligé, humilié, de leur donner un seul coup.

Ayez encore soin de ne jamais frapper ailleurs que dans la main étendue, pourvu qu'elle n'ait pas de blessures. Car c'est imprudent, souvent dangereux, de frapper à la tête, dans le dos, etc., sans s'occuper où portent les coups.

Montrez enfin votre modération dans l'instrument dont vous vous

servez. Que ce ne soit jamais ni le poing, ni le pied, ni une baguette ni une règle; une bande de cuir, communément appelée *ferule*, est l'instrument le moins dangereux.

4o Evitez absolument toute punition corporelle qui pourrait compromettre la *santé* des élèves, les blesser ou les estropier. Vous aurez donc soin de ne pas trop les priver de récréation et de ne pas les assujétir à un travail trop long; de ne point les faire tenir debout ou à genoux pendant un espace de temps déraisonnable. Ne les condamnez jamais à supporter une chaleur ou un froid considérable comme punition, ni à demeurer dans un lieu obscur, pour peu qu'ils soient timides et nerveux. Vous devez également vous interdire toute correction qui laisserait des marques sur le corps; si elles étaient même légère, avec quel empressement malin le coupable ne les étalerait-il pas aux yeux de ses parents et peut-être à ceux du public? quel orage une telle conduite n'amasserait-elle pas sur la tête de l'instituteur? Il se verrait sans doute traîné sans pitié devant les tribunaux, et condamné ignominieusement. Il nous répugne d'entrer dans de tels détails, qui peuvent blesser le très-grand nombre des maîtres et maîtresses; mais malheureusement il s'en rencontre qui semblent avoir la vocation de bourreau plutôt que celle d'instituteur.

5o Enfin, qu'aucune punition corporelle que vous seriez obligé d'infliger, soit publiquement, soit privéement, ne puisse offenser la *modestie*, même de loin.

Pour nous résumer, disons donc qu'il est désirable, qu'il est souvent possible, qu'un maître acquière assez d'ascendant moral sur ses élèves pour ne jamais les punir corporellement; néanmoins, s'il s'y trouve forcé par quelque caractère extraordinairement difficile, qu'il ne s'y décide qu'à la dernière extrémité, après avoir épuisé tous les autres moyens de répression, et qu'il le fasse avec tout le sang-froid et toute la modération possible, et très-rarement.

Quant aux menaces, il ne faut faire que celles que l'on peut et que l'on veut exécuter; communément même il faut les accomplir, afin que les élèves ne les traitent pas légèrement. Si l'on a promis une punition ou ne doit en exempter l'élève que si, par son repentir et sa bonne conduite, il s'est rendu digne de cette indulgence.

Section 4ème.—SÉRIE DES PUNITIIONS.

Nous croyons devoir le répéter: pour le maintien de la discipline il faut tout un système de châtimens et de punitions; il faut même en ménager l'emploi, afin de n'être jamais dépourvu de ressources et de ne pas user son autorité en y ayant recours trop fréquemment. Chacun de ces moyens de discipline doit même revenir bien des fois, pour qu'on ne soit pas obligé d'arriver subitement aux mesures extrêmes. Qu'on ne s'étonne pas du reste que les enfants oublient vite les avertissements et les réprimandes; la légèreté de l'âge en est la cause, et non pas en général la mauvaise volonté.

Voici à peu près la série que l'on peut adopter, sauf à la modifier suivant les circonstances.

1o Donner de *mauvaises marques* aux délinquants.—Que chaque faute un peu considérable soit notée vis-à-vis le nom de l'enfant, dans un petit cahier tenu exprès.

2o Leur ôter de *bons points*; c'est une chose à laquelle les enfants sont généralement fort sensibles.

3o Leur attribuer de *mauvaises notes*.—Ces notes peuvent être envoyées aux parents tous les mois, ou être communiquées au curé et aux commissaires lors de leurs visites ou d'un examen privé.

4o Leur assigner de *mauvaises places*.—Il est bon d'attacher une idée de déshonneur à certaines places dans l'école, et d'y faire asseoir les paresseux, les dissipés, etc., ou bien de faire passer à la queue de la classe ceux qui arrivent tard, ou qui manquent l'école sans de bonnes raisons.

5o Les soumettre à des *privations*.—Soit que vous leur enleviez pour un temps quelque charge de confiance, comme celle de moniteur; soit que vous leur refusiez une permission, que vous leur interdissiez un jeu qui leur ferait grand plaisir; soit que vous leur raccourcissiez une récréation ou un congé (ce qui doit se faire rarement, pour ne pas nuire à leur santé), ou que vous le leur fassiez passer en silence.

6o Leur imposer des *pensums*;—mais nous y mettons plusieurs conditions: 1o que le pensum puisse être utile à l'élève; 2o qu'il ne soit pas trop long; 3o qu'il soit bien écrit et bien travaillé; 4o qu'il soit en rapport avec la capacité de l'élève. Recommencer un devoir mal fait, avoir quelques phrases à analyser, quelques problèmes d'arithmétique à résoudre, répéter une leçon mal sue, rédiger des notes qui ont été négligées, etc.: voilà autant de tâches extraordinaires que l'on impose aux écoliers avec avantage, et qui les punissent par où ils ont péché.

7o Inscrira leurs noms sur un *tableau* ou dans un *cahier de déshon-*

*neur*;—mais mettez-y des conditions bien définies, et environnez cette inscription de formalités imposantes. Qu'elle se fasse *très-rarement*, que l'élève soit sujet à certaines humiliations, à la perte de certains privilèges pour tout le temps que son nom demeure sur cette liste, et qu'il ait tous les motifs du monde pour s'en faire effacer au plus tôt.

8o Obliger les coupables à des *postures humiliantes*.—Être assis seuls dans un coin, ou par terre, ou le visage au mur; rester quelque temps debout ou à genoux, etc. Ces punitions cependant, pour produire de l'effet, ne doivent pas être communes, fréquentes, ni imposées pour des bagatelles.

9o Soumettre les élèves à des *retenues*.—Dans les écoles de la campagne, où les élèves viennent souvent de loin, il est rarement praticable de les retenir après la classe. Dans les autres, avant de recourir à ce moyen, qui peut déplaire aux parents, il est bon de consulter. Si l'on retient quelques enfants, on ne doit pas les laisser seuls. Un maître doit éviter aussi de garder quelque petite fille après l'école.

10o Donner des *punitiions corporelles*.—Au risque de nous répéter à satiété, disons de nouveau que, loin de les produire, un bon instituteur doit en être très-avare, et y observer une extrême modération.

11o Prononcer un *renvoi* temporaire ou définitif.—Ne vous déterminez point au dernier sans avoir obtenu l'approbation des commissaires, ni sans être appuyé sur les raisons les plus graves, comme l'immoralité bien constatée. Quant au renvoi temporaire, n'y ayez recours que dans des cas extraordinaires, comme une insolence habituelle ou préméditée, une insubordination opiniâtre, etc. L'expulsion est toujours une mesure odieuse et grave, qui demande à être très-mûrement considérée.

Avant de terminer l'Article des Punitiions, voyons s'il est à propos d'en donner quelquefois de générales à toute une école. Cela est rarement opportun, et doit être rarement juste, puisqu'il doit être rare que tous les élèves soient coupables. Néanmoins ce peut être nécessaire dans quelques cas exceptionnels; mais alors vous pourriez peut-être profiter de l'occasion pour récompenser ceux qui ont coutume de vous satisfaire, en les exemptant de la punition commune.

L'abbé LANGEVIN.

Cours de Pédagogie.

AVIS OFFICIELS.



AUX INSTITUTEURS.

La vingt-quatrième conférence de l'Association des Instituteurs de la circonscription de l'école normale Jacques-Cartier aura lieu vendredi, le 27 du courant, à 9 heures A. M.

Des lectures seront données par M. l'inspecteur Valade et par plusieurs instituteurs.

La veille, à 7 heures P. M., il y aura assemblée des membres du conseil d'administration.

Par ordre,

J. O. CASSEGRAIN,  
Secrétaire.

Montréal, 19 janvier, 1865.

ANNEXION DE MUNICIPALITÉS SCOLAIRES.

Il a plu à Son Excellence, le Gouverneur Général, par minute en Conseil du 11 de janvier courant, d'amender l'ordre en conseil du 26 juillet dernier comme suit:

De distraire de la municipalité scolaire de St. Irénée, dans le comté de Charlevoix, la concession connue sous le nom de Ste. Magdeleine, à partir de la propriété de Vital Bouehard, à aller jusqu'à celle de Louis Maltais, exclusivement, et de l'annexer à la municipalité scolaire de la Malbaie, dans le même comté.

DIPLOMES OCTROYÉS PAR LES BUREAUX D'EXAMINATEURS.

BUREAU DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES DE MONTRÉAL.

Ecoles Élémentaires.—Première classe A: M. Thomas Levan; F: Melle. Mario Vitalino Demers.

## DONS OFFERTS A LA BIBLIOTHÈQUE DU DÉPARTEMENT.

M. le Surintendant accuse, avec reconnaissance, réception des ouvrages suivants :

De Henry Judah, Ecuyer, commissaire de la Tenure Seigneuriale, Montréal: " Cadastres abrégés des seigneuries de Québec," 2 vols. " Cadastres abrégés des seigneuries de Montréal," 3 vols. " Cadastres abrégés des seigneuries des Trois-Rivières," 1 vol. " Cadastres abrégés des seigneuries de la Couronne," 1 vol.

## JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

MONTRÉAL, (BAS-CANADA,) JANVIER, 1865.

## Abonnements au " Journal de l'Instruction Publique " et à la Caisse d'Économie des Instituteurs.

Nous devons encore une fois prier nos abonnés retardataires de transmettre le montant de leur abonnement le plus promptement possible à M. A. Lusignan, clerc des comptes et des statistiques. C'est aussi à ce monsieur que doivent être adressées, comme nous en avons déjà donné avis, les primes de la caisse d'économie des instituteurs.

Nous prions aussi toutes les personnes qui font à ce département des envois d'argent par la poste, d'éviter de mettre des pièces d'argent dans leurs lettres, ce qui en augmente considérablement le port. Ceux qui ont à nous transmettre moins qu'une piastre, peuvent nous envoyer des timbres-poste. Les instituteurs qui ne paient qu'un écu pourraient s'entendre entre eux pour transmettre leurs abonnements conjointement.

Nous voyons avec plaisir qu'un bon nombre de commissaires d'écoles ont pris des abonnements pour toutes les écoles de leur municipalité.

Nous devons aussi attirer particulièrement l'attention des abonnés à la caisse d'économie qui n'auraient pas encore payé leur prime pour l'année 1864, à l'obligation qui existe pour eux de payer cette contribution dans le cours de l'année. Le département acceptera cependant le paiement comme valable pourvu qu'il soit fait dans un très-court délai.

L'abonnement à la caisse d'économie, au *Journal de l'Instruction Publique* et l'assiduité à se rendre aux conférences sont les signes certains du bon-vouloir des instituteurs. Nous publions aujourd'hui les comptes-rendus des conférences des associations des instituteurs protestants des districts de St. François et de Bedford, auxquelles les instituteurs et les institutrices des cantons de l'Est se rendent chaque année en grand nombre. Nous devons engager les commissaires à permettre aux instituteurs de se rendre aux conférences des écoles normales Loyal et Jacques-Cartier. Bien loin d'être du temps perdu, il n'y a pas, selon nous, de temps mieux employé pour les maîtres et par conséquent pour leurs élèves.

## Septième Conférence annuelle de l'Association des Instituteurs du District de St. François.

Cette conférence a eu lieu à Stanstead, les 29 et 30 décembre dernier. Le premier jour a eu lieu l'élection des officiers. Le Rév. J. H. Nicolls, Principal de l'Université de Lennoxville, a été élu président, M. Graham et M. Lee, vice-présidents, et M. l'inspecteur Hubbard, secrétaire et trésorier. M. Allen a lu un travail remarquable de M. le professeur Miles, sur l'état de l'in-

struction publique dans le Bas-Canada. On trouvera cet essai au long dans notre dernier journal anglais. Le savant professeur après avoir passé en revue les diverses dispositions des lois maintenant en force, et les progrès qui se sont faits depuis une quinzaine d'années a dit " que dans toutes les choses essentielles, nous avons posé de solides assises, et jeté les bases d'un édifice qui devra assurer le bonheur de la nouvelle génération protestante aussi bien que catholique."

" C'est, ajoute-t-il, chez moi une opinion bien arrêtée, que le moins nous toucherons à la législation actuelle, même en vue d'une union fédérale de toutes les provinces anglaises, le mieux ce sera pour tous. Au risque de passer pour indifférent et pour manquer de zèle aux yeux de mes co-religionnaires, je dois dire que je ne saurais approuver la demande qu'a faite un comité protestant de Montréal, d'un surintendant et d'un bureau de l'éducation protestants." Les principales raisons que donne l'orateur sont la dépense considérable et inutile qui en résulterait, les conflits qui ne manqueraient point de s'élever entre les deux départements, enfin les conséquences d'un tel principe qui nous conduiraient nécessairement à avoir autant de bureaux d'éducation qu'il y a de religions différentes dans le pays. Une fois séparés des catholiques les protestants, ajoute l'écrivain, seraient très-capables de se quereller entre eux et les mécontents demanderaient une nouvelle sécession.

Après la lecture de cet essai, le comité nommé pour juger les essais du concours pour le prix offert par l'hon. M. Galt, firent leur rapport et adjugèrent le premier prix (\$25) à Mlle. Margaret Robertson, institutrice à l'académie de Sherbrooke, et le second prix (\$10) à Mlle. Eliza Perkins, de Hatley.

Le président lut une lettre de l'hon. M. Sanborn, offrant \$25 pour le concours de l'année prochaine, et promit immédiatement d'ajouter lui-même \$10 pour un second prix. On fit ensuite lecture de l'essai de Mlle. Robertson, et il fut unanimement résolu de le livrer à l'impression.

A la séance du soir, l'hon. M. Galt, ministre des finances, et l'hon. M. Chauveau, surintendant de l'éducation étant présents, on présenta les prix aux deux lauréats. L'hon. M. Galt prononça un excellent discours sur l'importance de l'éducation, et exprima l'espoir de pouvoir mettre fin prochainement aux difficultés financières qui en entravent encore les progrès dans ce pays.

Le Surintendant passa en revue les mesures prises par le gouvernement et par la législature pour améliorer le sort de la classe enseignante et soumit diverses considérations à l'assemblée sur ce qui pourrait rester encore à faire pour y parvenir. Il la pria de s'occuper de l'importante question de savoir si l'on ne pourrait point fixer un *minimum* de salaire pour chaque classe d'instituteurs et empêcher les commissaires de diminuer à volonté le faible traitement qui leur est accordé? Il parla avec éloge des efforts qui avaient été faits de tout temps dans le comté de Stanstead pour l'établissement et l'entretien des écoles. Déjà sous l'ancienne législature du Bas-Canada, ce comté avait un petit système d'instruction publique à lui propre.

A la séance du lendemain, des lectures furent faites par le président, le Dr. Nicolls, par le vice-président M. Lee et M. Colby.

Le principal Graham pria MM. Galt et Chauveau de leur permettre d'appeler leur attention sur le manifeste publié par le comité de l'association protestante de Montréal, dont il leur présenta un exemplaire. M. Galt et M. Chauveau répondirent qu'ils avaient déjà pris connaissance de ce document et qu'ils ne manqueraient point d'y accorder toute l'attention requise. M. Chauveau parla au long sur les diverses clauses de la loi, et principalement sur les mesures à prendre pour définir les attributions des institutions d'éducation supérieure et celles des écoles primaires. M. l'inspecteur Hubbard suggéra divers amendements à la loi en ce qui concerne la distribution du fonds local entre les arrondissements d'une même municipalité. M. Colby s'exprima fortement contre l'omnipotence des commissaires, et suggéra de donner plus d'autorité aux régisseurs, qui devraient être au nombre de trois dans chaque arrondissement. Il

s'exprima aussi avec énergie sur l'apathie qui régnait dans tout le pays, en ce qui concerne le choix des commissaires, et dit qu'on pourrait avec avantage donner tous leurs pouvoirs aux conseils municipaux. M. Jenkins fit quelques remarques tout à fait piquantes sur les affaires locales de Stanstead, après quoi le président résuma les débats et offrit les remerciements de l'assemblée aux hons. MM. Galt et Chauveau.

Sur motion du Principal Graham il fut décidé que la prochaine conférence aurait lieu à Sherbrooke.

**Conférence de l'Association des Instituteurs du District de Bedford.**

Cette association a tenu sa conférence annuelle à Granby, le 22 décembre. M. Laing de Waterloo a été réélu président, et M. Marsh de Granby, secrétaire.

Il a été d'abord résolu unanimement " que cette association s'opposerait à toute tentative faite par les syndics ou les commissaires d'employer dans les écoles sous leur contrôle des instituteurs non munis de diplôme."

Dans les débats qui s'élevèrent sur cette proposition, on fit mention de quelques membres du clergé qui auraient fait profiter des laïques de l'exemption qui leur est accordée par la loi en signant comme instituteurs des rapports d'écoles dans lesquelles ils n'avaient jamais enseigné.

Il fut encore résolu, 1° qu'en autant que le nombre des instituteurs munis de diplômes égale au moins le nombre des écoles, les bureaux des examinateurs de ce district soit invité à exiger le plus strictement possible de tous les candidats toutes les connaissances requises par la loi. 2° Que cette association croit devoir blâmer la conduite des commissaires qui réduisent les salaires des instituteurs à une pitance misérable et indigne, dégradant ainsi les écoles, et décourageant entièrement les maîtres instruits et doués de l'aptitude nécessaire.

On mentionna certaines municipalités où les commissaires ne voulaient point payer plus de deux piastres par semaine, et à l'exception de la subvention du gouvernement payaient en *greenbacks*.

Après une discussion très-intéressante la proposition suivante fut mise aux voix et adoptée.

Résolu que c'est le devoir de l'état en autant que cette mesure peut se concilier avec la liberté individuelle, d'obliger les parents d'envoyer leurs enfants à l'école pour un espace de temps déterminé; et que c'est plus particulièrement le devoir des commissaires de voir à ce que tous les élèves fréquentent les écoles tenues sous leur contrôle aient les livres nécessaires à leur usage et tout le matériel d'école convenable.

A la séance du soir, le président lut une lettre du professeur Robins et présenta une circulaire de l'association provinciale des instituteurs protestants. On discuta ensuite la classification des écoles primaires. Il fut admis qu'il était très-difficile d'améliorer l'état de choses actuel sous ce rapport. M. McGregor fit un discours sur le système d'examens et de certificats universitaires suivi en Angleterre pour l'avantage des personnes qui, ayant étudié ailleurs, n'ont pas pu suivre les cours ou prendre leurs degrés.

Le lendemain, les suggestions soumises par le comité de l'association provinciale des instituteurs furent discutées et adoptées avec quelques amendements. Il fut aussi résolu que le comité exécutif s'efforcera de rendre aussi nombreuse que possible toute assemblée des amis de l'éducation, qui se tiendrait avant ou pendant la durée du parlement. Une autre résolution approuva le système d'examens universitaires proposé par l'Université McGill et développé la veille par M. McGregor.

Il fut résolu d'offrir des prix pour un concours de calligraphie entre les élèves des écoles primaires du district. Le comité exécutif fut chargé de régler les détails et les conditions du concours. Après quelques discussions sur l'enseignement oral, sur les divers systèmes de lecture et sur l'enseignement de l'arithmétique, auxquelles prirent part M. l'inspecteur Parmelee et MM. Duff, Laing et Marsh, l'assemblée s'ajourna.

**Revue Bibliographique.**

*De la Politesse et du Bon Ton, ou Devoir d'une Femme Chrétienne dans le monde*, par la Comtesse Drohojowska; 2de édition. Paris, 1860.— *Un Bon Langage et des Locutions Vicieuses à éviter*, par le même auteur. — *Art de la Conversation au point de vue Chrétien*, par le R. P. Huguet; 2de édition. Paris, 1860.— *De la Charité dans les Conversations*, par le même auteur. (1)

(Suite.)

Avant d'aborder les deux sujets principaux de son livre la médisance et la calomnie, le Père Huguet se plaît encore à nous faire voir de quelles autres manières on peut manquer à la charité. Tout ce qui peut blesser, affliger ou mortifier même légèrement ceux qui nous entendent est plus ou moins un péché contre la charité, et c'en est toujours un contre le bon ton et les convenances. Les excuses que l'on se donne pour en agir ainsi sont ordinairement la franchise ou la plaisanterie. Quant au premier prétexte il y a un vieux proverbe qui dit que toute vérité n'est pas bonne à dire. St. François de Sales a dit mieux encore: toute vérité qui n'est point charitable procède d'une charité qui n'est point véritable.

Et puis est-on bien certain que la franchise soit le seul motif qui nous anime? La mauvaise humeur, l'envie, l'amour-propre, l'intérêt personnel blessé ne sont-ils point souvent les secrets ressorts qui nous donnent ce courage et cette liberté?

Même lorsqu'elle est guidée par un bon motif, " il faut encore que la franchise soit tempérée par la douceur et que les termes dont elle use lui ôtent ce qu'elle a de piquant, comme on a soin d'adoucir un jour trop vif. Sans cela, rebuts par des conseils amers, qui font un crime des moindres choses, nous irons nous jeter dans les bras des flatteurs pour y chercher une ombre douce et agréable. Car c'est par les vertus qu'il faut fuir les vices et non par les vices contraires."

L'auteur donne pour exemple d'une brutalité inutile cachée sous le prétexte de la franchise le trait suivant:

" Un des confrères de Guettard, savant botaniste et académicien, le remerciait un jour de lui avoir donné sa voix: " Vous ne me devez rien, lui répondit-il; si je n'avais pas cru qu'il fut juste de vous la donner, vous ne l'auriez pas eue, car je ne vous aime pas." Condorcet approuve cette réponse: " Si une telle franchise, dit-il, offense quelquefois, au moins n'est-elle sur la politesse l'avantage d'inspirer la confiance: on sait ce qu'on doit espérer ou craindre." Nous ne sommes pas de cet avis; il n'est pas permis de dire à quelqu'un qu'on ne l'aime pas; cela n'est ni poli ni convenable, car à quoi bon de faire de la peine à celui qui vient nous remercier et nous témoigner sa reconnaissance? A cette franchise brutale on doit sans doute préférer une franchise plus douce et tempérée par une sensibilité vraie, que la crainte de blesser rend adroite ou caressante. Guettard pouvait répondre: " En vous donnant ma voix, je n'ai consulté que la justice; ce n'est donc pas moi, mais vous, que vous devez remercier; car, si je n'avais pas cru que vous la méritiez, certes vous n'auriez pas eu ma voix." Il eût été franc sans être ni impoli ni blessant."

Quant à la plaisanterie, il suffirait peut-être de dire que ce n'est pas être plaisant que de se rendre désagréable. Mais outre la mauvaise plaisanterie vulgaire contre laquelle nous croyons inutile de prémunir nos lecteurs, il y a un grand danger, une grande inconvenance à vouloir faire briller son esprit aux dépens des autres. C'est le plus mauvais rôle qu'une femme puisse jouer dans un salon. Ce rôle de franchise brutale ou de plaisanterie blessante convient, s'il est possible, moins encore à une femme qu'à un homme. Un homme qui se le permettrait envers une femme serait jugé du coup, il n'aurait certainement ni les rieurs ni les gens bien élevés de son côté. A peine lui est-il permis de se défendre, lorsqu'il est attaqué et il ne le doit faire qu'avec des ménagements et une réserve infinis.

Mais n'est-ce point par là-même une injustice et une cruauté de la part d'une femme, certaine qu'elle est de sa position, de spéculer sur le savoir-vivre et la politesse d'un malheureux qu'elle peut ainsi humilier ou affliger avec impunité? Du reste ce rôle n'est point non plus sans péril. Un homme sans manquer aux convenances peut plus tard prendre sa revanche, et pour celui qui a l'habitude du monde, il y a mille moyens indirects de le faire. Une abstention et un éloignement étudiés ne sont en pareil cas qu'une légitime défense et le vide ne tarde pas à se faire autour de ces charmants buissons dont les roses ne compensent point assez les épines.

La franchise et la plaisanterie ne sont du reste permises qu'entre égaux. D'inférieur à supérieur elles se changent en insolence; du supérieur à inférieur elles manquent de délicatesse et quelquefois même d'humanité. Dans ce dernier cas la répartie, pour vive qu'elle soit, est toujours de bonne guerre et souvent même elle est applaudie au-delà

(1) Voir nos livraisons de juin, juillet, août, septembre, novembre et décembre derniers.

de son mérite. François Ier fut, comme on sait, vaincu et fait prisonnier à la bataille de Pavie. Quelques temps après être sorti de sa prison de Madrid, il demanda par plaisanterie à une dame fort laide depuis quand elle était revenue du pays de *Beauté*. "J'en revins, sire, répondit-elle, le même jour que Votre Majesté revint de Pavie."

Même entre égaux, même entre amis et entre amis très-intimes, le franc-parler exige encore beaucoup de tact et de douceur.

"Il ne faut point railler ses amis même si l'on veut les conserver. Racine aimait à railler et il était alors amer et piquant. Ses meilleurs amis ne trouvaient pas grâce auprès de lui quand il leur échappait quelque chose qui lui donnait prise. Boileau accablé un jour de ses railleries lui dit après la dispute : "Avez-vous envie de me fâcher ?—Dieu m'en garde ! répondit son ami.—Eh bien reprit Dupréaux vous avez donc tort, car vous m'avez fâché !"

Il va sans dire que toute observation sur le physique des personnes avec qui l'on n'est point très-intime et sur un pied d'égalité parfaite est extrêmement inconvenante. Ces sortes de remarques sont toujours dangereuses même entre amis. Quelque débonnaire que l'on soit, on se sent toujours enclin à riposter à une remarque désagréable sur sa personne. Vous vous en prenez à mon crâne qui se découvre, je riposte aux dépens de votre nez qui bourgeoime. Deux anciens amis se rencontrent : Comme tu as grisonné, dit l'un !—Comme tu as pris du ventre ! dit l'autre. Il est très-probable que les deux amis, enchantés de se revoir, se seraient séparés plus contents l'un de l'autre s'ils n'avaient point jugé à propos de se faire ces rimables confidences.

Le Père Huguet en traitant de la médisance et de la calomnie s'occupe des causes de ces deux pestes de la société. Une des premières causes, dit-il, c'est la curiosité. Nous reproduisons tout ce passage tant nous l'avons trouvé instructif et utile.

"La curiosité, défaut non moins condamnable que l'intempérance dans les paroles, en est une suite ordinaire. Les habillards veulent tout savoir, afin d'avoir le plaisir de le redire. Curieux surtout de secrets, ils vont partout, cherchant à les élever, pour fournir à leur babil une ample, mais odieuse matière. Ils sont comme ces enfants qui ne veulent pas lâcher la glace qu'ils tiennent dans leurs mains, et qui ne peuvent la retenir ; ou plutôt, les secrets qu'ils recueillent sont comme des serpents qu'ils cachent dans leur sein, et qui les déchirent : incapables de les contenir, ils sont forcés de les laisser échapper. On dit que les anguilles de mer et les vipères meurent lorsqu'elles font leurs petits : de même les secrets font souvent périr ceux qui ne savent pas les garder.

"Une âme curieuse, ne trouvant pas dans son propre fonds de ressource pour s'occuper, aime à sortir d'elle-même, à se répandre sur des objets étrangers et à s'attacher à tout ce qui l'environne. Attentive à toutes les démarches des autres, bientôt elle saisit leur côté faible, elle pénètre leur caractère et découvre leurs défauts. Heureuse, hélas ! si elle pouvait renfermer en elle-même ces idées inutiles ou dangereuses connaissances ! Mais non, des secrets qui intéressent l'honneur et la réputation du prochain sont pour une âme curieuse et légère un trop pesant fardeau pour la dédommager de ses peines et de ses recherches, bientôt elle va s'en décharger dans le sein de quelques confidentes indiscrettes ; ainsi la curiosité occasionne-t-elle la médisance. Ce que les curieux apprennent volontiers, ils le répètent de même, et ils divulguent avec satisfaction ce qu'ils ont recueilli avec empressement.

"La curiosité est aussi l'ennemi de la charité, parce qu'elle anime et entretient la médisance. La médisance est une passion basse, lâche, timide ; elle craint de paraître, quand elle ne se promet pas un accueil gracieux ; mais peut-elle se flatter d'être écoutée favorablement, d'être applaudie et encouragée, c'est alors qu'elle triomphe et qu'elle aime à se montrer au grand jour. Or telles sont les ressources qu'elle trouve dans un homme curieux : comme il est insatiable, et qu'il veut savoir le dénouement de tout, il la soutient par des applaudissements affectés, il l'anime par des interrogations multipliées, il la pique par des questions malignes ; ainsi se vérifie l'ingénuement remarqué d'un grand docteur qui prétend qu'il y aurait beaucoup moins de langues médisantes s'il y avait moins de personnes curieuses.

"Combien de gens veulent être informés de tout et tout savoir ! Je dis tout ce qui ne les regarde point, et qui ne les intéresse en rien. Car voici ce qu'il y a souvent de plus étrange et de plus bizarre : c'est qu'on ignore ses propres affaires, qu'on n'a nul soin de les apprendre, ni d'examiner ce qui se fait dans sa propre maison, tandis qu'on veut avoir une connaissance exacte des affaires des autres, et qu'on tient un quelque sorte registre de tout ce qu'ils font et de tout ce qui se fait chez eux. Au lieu donc de rejeter mille rapports, non-seulement inutiles, mais très-injurieux et très-pernicieux, on en est avide, on les recherche, et l'on en recueille jusqu'aux moindres particularités. C'est ce qu'on appelle ouverture de cœur, confidences ; et c'est ce qu'on doit appeler perfidies et médisances. C'est ce qu'on tâche de justifier par le droit de l'amitié ; et c'est ce qu'il faut réprouver par le droit de la charité. Et où est-elle, cette charité évangélique ? Comment l'accorder avec ces tours d'adresse, avec ces perquisitions, ces questions subtiles

et captieuses ; avec ces longs circuits, pour amener une personne dans le piège, pour lui tirer ce qu'elle a de plus enclé dans l'âme, pour l'engager insensiblement à vous le révéler pour abuser de son ingénuité, ou plutôt de sa simplicité ? Il faudrait lui enseigner à se taire, et l'on use de toutes les industries et de toutes les instances pour lui arracher une parole qu'elle devrait retenir. Cependant on se sait bon gré d'avoir découvert telle chose qui n'est pas connue ; on en triomphe, on s'en fait un faux mérite ; et ce sera beaucoup, si dans peu l'on ne la rend pas publique, et l'on ne produit pas au jour tout le mystère.

"La vaine curiosité produit en nous la médisance. C'est cette passion inquiète qui en ramasse et en fournit la matière. En effet, quels sont ordinairement les médisants de profession dans une ville, dans une société, dans une famille ? Est-ce un homme qui, uniquement occupé de ses devoirs, ne s'ingère jamais dans les affaires des autres ? Est-ce une mère chrétienne, dont les enfants et les domestiques absorbent tous les moments ? Non ; parce que, dans ces états, la curiosité, bornée à des devoirs nécessaires, ne peut guère se porter à des objets étrangers ; mais des personnes découvertes qui n'ont d'autre occupation que de se livrer à des conversations inutiles, que d'écouter tous les bruits divers qui courent, que de voltiger de maisons en maisons, de cercles en cercles ; mais des personnes qui, naturellement curieuses, ont le talent de découvrir tous les détails des familles, toutes les chroniques d'une ville ; mais des personnes qui veulent tout savoir, tout apprendre ; voilà quels sont les médisants de profession. Et, lorsque l'apôtre saint Paul reprend de médisance certaines personnes jeunes et légères, *loquaces que non oportet*, parlant de ce qu'elles devraient taire, il en donne aussitôt la raison : c'est, dit-il, *parce qu'elles sont non-seulement oisives, mais curieuses ; "non tantum otiosæ, sed curiosæ."*

"C'est donc la curiosité qui produit en nous la médisance ; non-seulement elle la prépare et en fournit la matière, mais elle la met en œuvre, et nous engage à médire, pour se contenter et se satisfaire. L'homme curieux veut toujours apprendre et ne rien ignorer, surtout en ce qui flatte sa malignité naturelle. Il méprise le premier dans l'espérance qu'on lui rendra nouvelles pour nouvelles, confidences pour confidences ; de là ces rapports indiscrets qui portent l'aigreur dans les esprits, l'inimitié dans les cœurs, la division dans les sociétés, le trouble dans les familles ; de là tant de soupçons, de jugements téméraires, tant de querelles, tant de ressentiments et de vengeances, qui altèrent, qui refroidissent, qui étouffent la charité. Remontez à la source : tant de malheurs sont le fruit amer d'une maligne curiosité."

(A continuer.)

### Bulletin des Publications et des Réimpressions les plus Récentes.

Paris, novembre et décembre 1864.

CALVO : Annales historiques de la révolution de l'Amérique latine ; 3 in-8, clvi-1254 p. Hachette.

BIET et GRIMAUD : Les poètes laureats de l'Académie française. Recueil des poèmes couronnés depuis 1800 avec une introduction (1671-1800) et des notices biographiques et littéraires, vol. 2d., 1830-1864 ; in-18, 416 p. Bray.

HARCON : Théâtre d'Hareon, traduit pour la première fois de l'espagnol en français, par Alphonse Royer ; in-18, 495 p. Lévy. 3 fr.

MOLIÈRE : Théâtre, collationné minutieusement sur les premières éditions, orné de vignettes ; tome 1er, in-8, xv-453 p. Aubry. Tiré seulement à 400 exemplaires. 20 fr., papier teinté, 25 fr.

MOXSELET : Fréron illustré critique, sa vie, ses écrits, sa correspondance, sa famille, etc. ; in-16, 143 p. Aubry. Tiré à 200 exemplaires.

SAINTE-BREVE : Nouvelle galerie de femmes célèbres, 10 gravures, par Staal ; gr. in-8, 571 p. Garnier.

THERRY : Nouveaux récits de l'histoire romaine au quatrième et au cinquième siècle ; in-8, 489 p. Didier. 7 fr.

DANIELO : Les conversations de M. de Châteaubriand. Ses agresseurs par Julien Danielo, son secrétaire ; in-8, 410 s. Dentu. 6 fr.

GOUET : Histoire nationale de France d'après les documents originaux, par Amédée ; tome II. Temps féodaux ; in-8, 508 p. Pagnerre. Chaque vol. 5 fr.

LAMARTINE : La France parlementaire, 1834-1851. Œuvres oratoires et écrites politiques par M. de Lamartine ; tomes 3 et 4, chaque vol. 6 fr. L'ouvrage formera 6 vols.

Bruges, novembre 1864.

LE ROY : Etude historique et critique sur l'enseignement élémentaire de la grammaire latine, par Alphonse Le Roy, professeur à l'Université de Liège et à l'école normale des humanités ; in-8, 262 p. Daveluy.

C'est un savant et remarquable travail, publié d'abord dans la *Revue de*

*l'Instruction Publique* de Bruxelles, et dont nous recommandons la lecture avec d'autant plus de plaisir que le style en est facile et agréable, ce qui ne nuit aucunement aux œuvres les plus sérieuses.

Springfield, novembre 1861.

WEBSTER : An American Dictionary of the English Language, by Noah Webster, L. L. D., enlarged and improved by C. A. Goodrich and Noah Porter. Royal 8vo, pp. lxxii-1768. (Pictorial edition.)

Ce volume-monstre est encore un produit de ce que l'on appelle aux États-Unis la guerre des dictionnaires. La spéculation qui fait quelques fois de bonnes choses s'est emparée de la rivalité entre les dictionnaires de Worcester et de Webster et a donné une foule d'éditions et des séries entières, les unes à l'usage des collèges, les autres à l'usage des maisons de commerce, les autres à l'usage des écoles communes, de ces deux dictionnaires qui ont été ainsi appelés à lutter l'un contre l'autre sur tous les terrains possibles. L'ouvrage que nous avons sous les yeux est pour bien dire une réponse de la part des *Websterites* au défi qui leur a été jeté il y a quelques années par la publication de la splendide édition illustrée du grand dictionnaire de Worcester (prononcez Wouster.)

La réponse est complète et vaut beaucoup mieux que le timide essai que l'on avait fait il y a deux ans en ajoutant à un ancien tirage de Webster des gravures à la fin du volume. Il s'agit cette fois d'un ouvrage refondu et de gravures mises à leur place, ce qui n'a pas empêché de les reproduire à la fin du volume pour la plus grande commodité de ceux qui veulent les étudier séparément et par ordre de matières. Un curieux fait à noter c'est l'accroissement continu du vocabulaire des langues modernes. Ainsi le premier dictionnaire publié par Webster lui-même il y a une trentaine d'années contenait de 70,000 à 80,000 mots; chaque édition subséquente a apporté son contingent de néologisme (et on le sait les mots se font vite chez nos voisins) l'édition qui vient de paraître renferme 114,000 mots. Il est vrai qu'en Angleterre on proteste contre tous ces *américanisms*; mais comme il n'y a point d'académie constituée comme en France, beaucoup de ces nouveaux mots s'introduisent peu à peu dans le langage parlé et même dans la littérature anglaise de l'ancien monde. Cette édition contient plusieurs préfaces, une biographie de Webster, une histoire de la langue anglaise, des principes de prononciation et d'orthographe; et à la fin du volume plusieurs vocabulaires dont quelques-uns sont tout nouveaux et dont l'idée est même très-originale. Tel est par exemple le dictionnaire des noms propres qu'on rencontre dans les ouvrages d'imagination et où l'on peut faire connaissance avec tous les héros et toutes les héroïnes des poèmes et des romans célèbres.

Nous ne sommes pas en mesure de juger les graves questions d'orthographe et de prononciation, qui divisent les deux camps rivaux des *Websterites* et des *Worcesterites*; mais nous devons dire en toute justice que ce nouveau dictionnaire de Webster est un chef-d'œuvre typographique et sous tous les rapports une des choses les plus ingénieuses que le fertile génie de nos voisins pouvait inventer. C'est de plus une petite encyclopédie grammaticale, littéraire et scientifique qui enseigne autant par les images que par les mots.

Québec, janvier 1865.

LANGEVIN : Cours de pédagogie ou principes d'éducation par Jean Langevin, prêtre, principal de l'école normale Laval; gr. in-12, xv-108 p. Darveau, prix relié, \$1.

M. Langevin a déjà publié des *Réponses aux questions sur l'agriculture et sur la pédagogie* qui ont été approuvées par le Conseil de l'Instruction Publique, et qui ont eu deux éditions. Mais ce petit manuel comme tous ceux de ce genre n'était qu'un *aide-mémoire* et supposait l'étude de la matière faite dans un traité ou sous la direction d'un maître. Non-seulement cela est nécessaire pour bien posséder le sujet, mais encore pour pouvoir subir un examen satisfaisant. Les candidats en effet ne doivent point perdre de vue que les examinateurs ont le pouvoir de faire des questions en dehors des programmes, et que ce pouvoir leur est donné expressément pour qu'ils s'assurent que les aspirants ont une connaissance réelle de chaque matière, et qu'ils ne se sont point contentés d'apprendre par cœur. Le livre de M. Langevin vient donc remplir une véritable lacune dans notre système d'Instruction publique aussi bien que dans notre bibliographie canadienne qui ne pouvait citer encore aucun ouvrage de cette étendue dans cette branche. Le livre est divisé en six parties qui sont très-méthodiquement subdivisées en chapitres, articles et sections, et on peut le dire couvrir toute la vaste surface de l'important sujet que l'auteur a abordé avec un si grand courage. Ces parties sont 1o de l'instituteur, 2o des écoles normales, 3o de l'éducation, 4o de l'Instruction, 5o de l'organisation et de la direction d'une école, 6o de la conduite de l'instituteur. A cela est ajouté sous forme d'*appendice*, un aperçu historique des progrès de l'Instruction dans le Bas-Canada. Chacun de ces sujets est traité avec le plus grand soin dans un style clair et concis. Plusieurs branches d'enseignement sont rendues plus faciles par des exemples. Nous aurions aimé qu'il en eût été ainsi des *Leçons de choses*, et nous recommanderions à l'auteur d'ajouter à ce chapitre dans une nouvelle édition, (dont le besoin, nous n'en doutons point, se fera promptement sentir) quelques sujets de leçons traités à un point de vue local et national. Nous donnons aujourd'hui dans notre partie pédagogique le chapitre de la discipline, sujet de la plus haute importance, et sur lequel les meilleurs auteurs, et les hommes qui ont le plus d'expérience, diffèrent encore d'opinion. Nous y attirons tout particulièrement l'attention des instituteurs et celle des amis de l'éducation.

LES SOIÉES CANADIENNES : La dernière livraison de ce recueil contient la fin des notes d'un condamné politique, et est accompagnée d'une gravure représentant la cale du navire de transport le *Buffalo*. Elle termine le quatrième volume de cette publication, et la direction donne avis aux abonnés que le journal ne sera expédié qu'à ceux qui auront renouvelé leur abonnement, le paiement en avance étant de rigueur.

Montréal, novembre et décembre, 1861.

DAWSON : On some points of the History and Prospects of Protestant Education in Lower Canada; 20 p. Becket.

C'est une lecture faite par M. le Principal Dawson devant l'association des instituteurs en rapport avec l'école normale McGill. L'auteur s'y prononce fortement en faveur des différents changements demandés par le comité de l'association. Tout en rendant témoignage de l'impartiale administration de la loi par le Surintendant actuel, et tout en exposant les grands inconvénients qu'aurait la division du département de l'Instruction publique en deux sections séparées avec un surintendant catholique et un surintendant protestant, le savant Principal ne croit pas que les droits des protestants dans l'hypothèse d'une union fédérale des provinces anglaises pourraient être sauvegardés sans cette mesure. La partie historique de ce travail prêtait à une critique qui nous entraînerait en dehors des bornes que nous nous imposons dans ces courtes notices des publications récentes. On trouvera dans notre dernier journal anglais des extraits de cette lecture.

LA REVUE CANADIENNE : La livraison de décembre contient la suite du travail de M. de Bellefeuille sur le Code Civil et la fin de la remarquable étude de M. Raymond sur la "Destinée Providentielle de Rome." Les édités dans leur prospectus du second volume nous annoncent pour le mois de mai ou de juin la fin du roman de M. de Boucherville "Une de perdue et deux de trouvées," et nous promettent en même temps de le faire suivre par un roman acadien de M. Bourassa.

M. Raymond résume et termine ainsi son étude sur Rome : "Au reste, la cause qui nous occupe ne serait-elle pas jugée parce que dirait un honnête homme répondant selon sa conscience à cette interrogation : 'Sous quelle autorité aimeriez-vous mieux vivre, pour votre sûreté personnelle, la conservation de vos biens, la sécurité de tout ce que vous avez de cher dans votre famille, celle de Pie IX et des cardinaux ou celle de Garibaldi, Mazzini et compagnie?'"

"Une invasion quelconque par un prince ambitieux ou une horde démagogique peut encore avoir lieu à Rome; mais elle ne saurait être que temporaire. La grande Cité s'est déjà vue entre des mains plus puissantes que celles de Victor-Emmanuel; elle est tombée sous le joug d'une démocratie plus redoutable que celle qui pourrait commander le héros d'Aspromonte. Mais combien de temps a duré l'autorité des Empereurs ou des Tribuns qui se sont placés sur le siège du Vicaire du Christ? L'histoire nous l'a dit, en imprimant une mémoire abhorrée au nom de ces envahisseurs sacrilèges d'un pouvoir donné et défendu par le ciel.

"Non, non, la révolution ne triomphera pas définitivement à Rome, la démocratie ne s'y établit pas, car suivant le mot profond de madame de Staël, 'elle se trompe en prenant des souvenirs pour des espérances.'— Mais l'autorité du Pape subsistera, parce que pour elle le souvenir, c'est l'espérance même, elle sera parce qu'elle a été. Sa raison d'être dans le passé a la même force pour l'avenir. Son autorité spirituelle demeurera, parce qu'elle est fondée sur la parole de Dieu; son autorité temporelle se maintiendra parce qu'elle est utile à l'indépendance de son pouvoir sur les âmes. Les générations futures n'auront pas à méditer sur les ruines de la papauté.

"Écoutez les paroles de Macaulay; on croit y saisir cet accent d'inspiration prophétique qu'aux temps anciens Dieu a accordé quelquefois aux poètes de la gentilité :

"Nous ne voyons encore aucun signe qui indique que le terme de la longue domination de la papauté approche. Elle a vu le commencement de tous les gouvernements et de tous les établissements ecclésiastiques qui existent maintenant dans le monde et rien ne nous assure qu'elle ne soit destinée à voir la fin de tous. Elle était grande et respectée avant que le Saxon n'eût mis le pied sur le sol de la Bretagne, avant que la France n'eût passé le Rhin, lorsque l'éloquence grecque florissait encore adorée dans le temple de la Mecque. Et elle pourra subsister encore dans toute sa vigueur, lorsque quelque voyageur venu de la Nouvelle-Zélande, aura pris possession d'une vaste solitude, sur une arche brisée du pont de Londres pour y esquisser les ruines de Saint Paul."

"Un poète italien a plus magnifiquement encore rendu la même idée; je ne puis terminer qu'en rappelant cette admirable expression de la destinée de la Ville Éternelle :

"Je rencontrai le Temps et lui demandai compte des empires anciens; de ces royaumes d'Argos, de Thèbes et de Sidon, et de tant d'autres qui les avaient précédés ou suivis. Pour toute réponse le Temps secoua sur son passage des lambeaux de pourpre et de manteaux de rois, des armures en pièces, des débris de couronne, et lança à mes pieds mille sceptres en morceaux."

"Alors je lui demandai ce que deviendraient les trônes aujourd'hui debout. Ce que furent les premiers, me répondit-il, en agitant cette faux qui nivèle tout sous ces coups impitoyables, les autres le deviendront.

"Tu lui demandais si ce sort était réservé au siège de Pierre. Il se tut, et au lieu du Temps, ce fut l'Éternité qui se chargea de la réponse."

**BACKWOODSMAN: The Crown and the Confederation. Three letters to the Hon. J. A. MacDonald, by a Backwoodsman; 36 p. Lovell.**

**HAMILTON, Union of the colonies of British North America, by P. S. Hamilton, of Nova Scotia; 103 p. Lovell.**

**MCGEE: Notes on Federal Governments past and present, by the Hon. T. D. McGee; 76 p. Dawson.**

Cette brochure et les deux qui précèdent et bien d'autres sans doute qui les suivront, devront être conservées avec soin par les amateurs comme documents pour l'histoire des grands changements constitutionnels qui se préparent aujourd'hui. M. McGee a voulu faire part au public des études préliminaires qu'il a faites au sujet de la confédération. Il traite de toutes les confédérations connues dans l'histoire, l'ancienne confédération grecque, les ligués italiennes du moyen âge, la confédération suisse, les États-Unis des Pays-Bas, la confédération germanique, les États-Unis d'Amérique, les nouveaux États confédérés du Sud, et la confédération de la Nouvelle-Zélande. Sa conclusion est concise, d'une grande modération de langage et d'une grande réserve. On trouve à la fin du volume le texte de la constitution de la Nouvelle-Zélande.

**A FEW REMARKS on the meeting held at Montreal for the formation of an Association for the promotion and protection of the Educational interest of Protestants in Lower Canada; 36 p. Sénécal.**

**OBSERVATIONS sur l'assemblée tenue à Montréal pour former une Association dans le but de protéger les intérêts des protestants dans l'instruction publique; 36 p. Sénécal.**

Ces deux brochures sont la reproduction des articles contenus dans nos deux journaux; elles sont en vente chez tous les libraires. Prix, 12 cts.

### Petite Revue Mensuelle.

Comme cette petite revue est la première que nous publions en l'an de grâce mil huit cent soixante et cinq, nous croyons avoir le droit de la commencer ainsi que commencent (et quelquefois se continuent et se terminent) les conversations des visites du jour de l'an: par discours de la pluie, de la neige et du beau temps.

Qui donc aurait dit, qu'il se faisait un grand changement dans le climat de ce pays, que l'été perdait de son être chaleur, l'hiver de son froid rigoureux et que les saisons s'égalisaient, nous aurions bientôt une température moyenne et délicate? Certes, s'il y a eu en effet pendant une période d'années des symptômes d'un progrès de ce genre, il faut avouer que les dernières saisons que nous venons de traverser ont donné le démenti à ces espérances. Jamais il n'y eut d'été plus sec et plus torride que l'été dernier, jamais d'automne plus long et plus torrentiel, jamais d'hiver plus rigoureux, de froid plus intense, ni de tempêtes de neige plus violentes.

Comme nous l'avions prévu (style des journaux politiques) l'affaire de St. Albans et ses conséquences se sont partagées avec la température les frais des conversations du nouvel an. Elles occupent aussi un large espace dans le discours prononcé à l'ouverture du Parlement par S. E. le Gouverneur Général, et figureront, ce qui est non moins grave, pour un chiffre respectable au budget.

"Pour prévenir l'organisation d'aucune entreprise de cette nature, dit Son Excellence, dans les limites de cette Province, et aussi pour me mettre en état de remplir avec efficacité mes devoirs envers une puissance voisine en relations amicales avec sa Sa Majesté, j'ai cru devoir organiser un système de police secrète sur la ligne frontière des États-Unis, et, pour le même objet, j'ai appelé au service permanent une partie de la force volontaire de la Province.

"Des considérations semblables ont fait naître l'idée d'armer l'Exécutif de pouvoirs plus grands qu'il n'en possède aujourd'hui pour le cas de ceux qui, en profitant du droit d'asile qui a toujours été accordé sur le sol britannique aux réfugiés politiques de tous les pays, peuvent oublier les obligations que, par leur séjour parmi nous, ils contractent implicitement, d'obéir à nos lois et de respecter la politique déclarée de notre Souverain.

"Il va être mis devant vous un Bill à cette fin, et je le recommande à votre prompt attention.

"Je suis heureux de pouvoir vous signaler le zèle et l'empressement qu'ont montrés les membres de la force volontaire lors de leur appel au service actif.

"Leur conduite démontre que la présente population du Canada n'a pas dégénéré des mâles vertus qui caractérisent les races dont elle tire son origine, et qu'on peut attendre d'elle, en toutes occasions, qu'elle répondra à la voix du devoir, soit pour la maintien de l'ordre intérieur, soit pour repousser l'agression étrangère."

Le projet de code qui doit être soumis aux chambres, la commission ayant terminé ses travaux, le projet de confédération, et la carte à payer en ce qui concerne la dernière levée de volontaires forment les autres sujets du discours. La discussion de l'adresse sera vraisemblablement longue et orageuse, car si les points qu'elle attaquera sont peu nombreux, ils sont tous de la plus haute importance.

Les derniers journaux d'Europe nous apportent l'appréciation que l'on a

faite en Angleterre de notre petite crise internationale. Sauf un article du *Spectator*, cette appréciation est assez modérée. Les journaux anglais ne paraissent point croire à la guerre, et quelques-uns d'entre eux, ce qui vaut mieux, ne paraissent point la craindre. L'organe de Lord Palmerston exprime l'espoir que le gouvernement canadien se montrera à la hauteur des circonstances et qu'il saura prévenir les conséquences désastreuses de l'échauffourée de St. Albans.

La succès des troupes du Nord vient bon train depuis quelques semaines. Le fort Fisher contre lequel avait échoué l'expédition combinée de l'amiral Porter et du général Butler vient d'être enlevé, l'on assure que Wilmington même est au pouvoir des fédéraux. La destitution du général Butler, ce Haynan de l'Amérique, a plu à tous les partis, à l'exception de quelques fanatiques admirateurs de cet insulteur des femmes, et elle se trouve parfaitement justifiée par l'événement qui renverse entièrement son système de défense. Le fort Fisher n'était pas impenable,..... puisqu'on l'a pris.

Le *Courrier des États-Unis* résume ainsi les événements militaires de 1864; nous reproduisons son appréciation avec la remarque que ce journal est favorable à la cause du Sud, et fait naturellement un peu d'optimisme à ce point de vue:

"Comme ses devancières, l'année 1865 commence sans qu'on puisse concevoir la moindre espérance de voir cesser la guerre qui désole depuis quatre ans les anciens États-Unis, avant qu'elle ait été remplacée elle-même par 1866. Des deux côtés même obstination et même énergie, et si les ressources sont plus grandes d'une part, le but poursuivi est si difficile à atteindre qu'il n'est pas permis d'en espérer la prompte réalisation, en admettant qu'on y parvienne jamais. Le problème à résoudre s'est simplifié, mais il ne s'ensuit pas que la solution soit prochaine. Le Sud armant et émancipant lui-même ses esclaves, l'abolition n'a plus rien à faire avec la guerre, et il ne reste que la question d'existence pour le Sud, de prépondérance pour le Nord. On ne saurait attendre du premier qu'il se soumette bénévolement, après tant de sacrifices, à la dépossession et à une servitude plus ou moins déguisée; on ne peut attendre du second, après tant de déclarations et de manifestations solennelles, qu'il se résigne à laisser échapper les conquêtes déjà faites et la proie espérée. La paix ne viendra donc d'aucun côté. Ce n'est plus l'Union qu'il faut au Nord, exaspéré par une résistance sans exemple, c'est la subjugation, et s'il le faut pour y arriver, l'extermination. A moins d'un revirement bien imprévu et bien improbable, la guerre durera donc longtemps encore, usant les forces vives des deux sections, car l'extermination et la conquête d'un peuple ne s'opèrent pas aussi facilement que beaucoup de nos confrères républicains affectent de le croire.

"On ne saurait contester que l'année qui vient de finir a été toute favorable aux armes du Nord. Sherman et Thomas ont remporté des victoires; Grant, après avoir inutilement sacrifié cent mille hommes, s'est solidement établi autour de Petersburg et de Richmond. Savannah a succombé, la Géorgie a été dévastée, deux invasions ont été repoussées, l'une dans le Missouri, l'autre dans le Tennessee. Mais à part Savannah, quelle conquête durable les fédéraux ont-ils faite? Et qu'on nous montre sur la carte une grande étendue de terrain qu'ils occupent aujourd'hui et qui ne fut pas en leur pouvoir l'année dernière.

"En réalité, à quoi a servi la prise d'Atlanta? La place est retombée aux mains des confédérés, et les avant-postes des fédéraux s'étendent à peine à quelques milles au-delà de Chattanooga. Grant est moins près de Richmond que ne l'a été McClellan, et les maîtres de Knoxville n'ont pas fait un pas en avant dans cette région depuis la prise de cette cité. Les guerrillas, comme il y a un an, ravagent la moitié du Kentucky et le Tennessee, de manière que le gouvernement de Richmond y opère ses recrutements avec autant de régularité que la Caroline du Sud. Wilmington a terni d'une tache nouvelle la réputation militaire de M. Butler, et Mobile tient bon.

"Dans le Sud-ouest, le Nord a perdu toutes ses conquêtes. La Nouvelle-Orléans, Bâton Rouge, Brazos, Little Rock et Napoléon, quelques points isolés dans une immense étendue, voilà tout ce qui reste aux fédéraux. La campagne de la Rivière Rouge a été un désastre. Si Price ne s'est pas maintenu dans le Missouri, il en a ramené une petite armée de conscrits et un énorme butin. Quel a donc été le résultat d'incontestables victoires? Il ne suffit pas de vaincre, il faut conquérir: qu'a-t-on conquis?

"Les minces résultats obtenus ne sont donc nullement proportionnés aux succès militaires; ils le sont encore moins aux pertes et aux sacrifices qu'ils ont coûtés. Pour arriver devant Richmond, Grant a dépensé cent mille hommes; Sherman, dans toutes ses campagnes, n'a pas perdu moins de 50,000 soldats; nous sommes modestes en évaluant à 150,000 hommes les pertes éprouvées dans les grandes batailles et les mille et un combats qui se sont livrés sur les autres points du théâtre de la guerre. Total: 300,000 soldats. Seul résultat visible et bien défini de cette hécatombe: Savannah, qui ne servait plus à rien au Sud depuis longtemps. Nous n'avons pas parlé des dépenses financières, qui ont dépassé celle des années précédentes, et croîtront en raison de la dépréciation du papier-monnaie et de la grandeur des efforts."

En Europe le plus grand événement qui se soit produit depuis notre dernière livraison, est la publication d'une encyclique du Souverain Pontife, à la suite de laquelle se trouve un compendium de ses encycliques précédentes, condamnant les principales erreurs qui se sont répandues dans notre siècle. Cette solennelle protestation de Pie IX au moment où sa position temporelle et politique se trouve rendue plus difficile et plus précaire que jamais par la convention faite entre les gouvernements de France et d'Italie,

en donnant une idée de son courage et de son dévouement, a en même temps irrité ses ennemis, et la presse libérale s'est déchaînée avec fureur contre le Pape qu'elle avait acclamé au commencement de son pontificat comme un nouveau régénérateur de l'humanité.

Dans ce moment le Canada est très-bien représenté à Rome. Mgr. l'Évêque de Montréal, M. l'Abbé Taschereau, Recteur de l'Université Laval, et M. Bayle du Séminaire de Montréal, et plusieurs autres ecclésiastiques canadiens se trouvent actuellement dans la capitale du monde catholique. Tous ensemble ne manqueront point de regretter l'absence d'un des amis du Canada que la mort a enlevé dans le cours de l'année qui vient de finir, Mgr. Bédini, dont l'*Echo* doit publier prochainement une biographie dont nous ferons notre profit pour notre prochaine petite revue. Parmi les notabilités nécrologiques de l'année qui avaient échappé à notre plume, nous trouvons deux noms remarquables, ceux du célèbre agitateur et orateur Irlandais Smith O'Brien et celui du savant professeur Silliman, décédé à l'âge de 55 ans. Auteur d'un grand nombre d'ouvrages, il avait fondé l'*American Journal of Sciences* qui se publie depuis 1818, et est considéré comme la meilleure publication scientifique de ce continent. Il porte encore son nom. Son voyage de Halifax à Québec en 1819 est un des récits de touristes les plus attrayants que l'on puisse lire. Sa bienveillance envers les Canadiens-Français contraste agréablement avec l'esprit de dénigrement qui règne dans la plupart des livres de ce genre publiés aux États-Unis, et avec le ton superbe et protecteur que prend ordinairement le premier-venu en écrivant ses impressions de voyage dans une colonie.

Pourquoi faut-il que dans cette première revue de l'année nous soyons déjà forcés d'inscrire au tableau nécrologique une de nos illustrations canadiennes, un homme aimé, respecté, chéri de tous, et qui est enlevé à son travail de prédilection avant d'avoir pu le terminer ?

La mort de M. l'abbé Ferland a jeté le deuil dans la ville de Québec, dans tout le pays et plus particulièrement dans le clergé, dans l'Université Laval et dans le monde littéraire. Causeur aimable, savant modeste, chercheur opiniâtre et infatigable, écrivain élégant et parfois mordant et piquant au-delà de ce que semblaient comporter la douceur de son caractère et la bonhomie de sa conversation, M. Ferland comptait autant d'amis que de connaissances, autant d'admirateurs que de lecteurs.

Jean Baptiste Antoine Ferland était né à Montréal le 25 décembre 1805. Il venait donc d'accomplir sa cinquante-neuvième année, lorsque la mort l'a frappé le 11 de ce mois, on peut dire à son poste dans l'exercice même du saint ministère. Il venait de prêcher à l'église de St. Patrice aux soldats de la garnison dont il était l'aumônier, lorsqu'il fut atteint de la paralysie dont il mourut. Une première attaque de cette terrible maladie avait déjà ébranlé son tempérament, et il est très-probable que son zèle dû à une excessive délicatesse de conscience, a amené la rechute qui lui a été fatale. Par une étrange coïncidence au moment où il mourait, un incendie détruisait l'hôpital militaire auquel il était si dévoué.

M. Ferland descendait d'une ancienne famille du Poitou dont le nom s'écrivait originairement Freland ; ses ancêtres s'étaient établis dans l'île d'Orléans où ce nom, croyons-nous, est encore assez répandu aujourd'hui. Ses parents s'étant rendus à Kingston, il y reçut une partie de son éducation par les soins de Mgr. Gaulin, évêque de ce diocèse qui, avec un discernement qui lui fait honneur, remarqua ses grands talents et lui fit continuer ses études au collège de Nicolet. Devenu prêtre, il enseigna longtemps dans cette institution, fut chargé de diverses missions, fut curé dans plusieurs paroisses, et vint enfin s'établir à l'évêché comme prêtre auxiliaire, professeur d'histoire à l'Université et aumônier de la garnison. Sa connaissance parfaite de la langue anglaise, et son caractère aimable et conciliant le rendaient très-propre à ce dernier ministère. Le col. Gordon, les officiers de la garnison, plusieurs détachements sous les armes et un corps de musique militaire lui rendirent les derniers honneurs. Une grande foule assistait à ses funérailles qui eurent lieu dans la cathédrale avec la plus grande pompe, et où Mgr. l'administrateur de l'archidiocèse prononça son oraison funèbre.

Nos lecteurs connaissent tous les nombreux ouvrages de M. Ferland que nous avons signalés à mesure qu'ils paraissaient ; nous avons même entrepris de reproduire son cours d'histoire tel qu'il se publiait dans les journaux ; nous allons le continuer sans interruption jusqu'à l'époque où il a cessé de se publier de cette manière, et où il est devenu propriété littéraire ; nous tâcherons de suppléer au reste par des extraits et des analyses de divers auteurs, et par les travaux isolés de nos estimables collaborateurs.

## NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

### BULLETIN DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

—Les soirées littéraires du Cabinet de lecture Paroissial de Montréal ont été inaugurées pour cet hiver, par un discours de M. Desjardins, président du Cercle Littéraire, et par une lecture de M. Désaulniers du Collège de St. Hyacinthe sur l'histoire de la philosophie : celles de l'Institut Canadien-Français par une lecture du R. P. Michel sur les services rendus aux sciences par la religion, et enfin celles de l'Union Catholique par un travail du R. P. Nash, ancien aumônier de l'armée fédérale, sur la guerre des États-Unis.

—Les lectures publiques sur divers sujets par des hommes éminents dans les sciences, et la littérature, qui sont depuis si longtemps en usage en

Angleterre et en Amérique, et qui depuis une quinzaine d'années sont devenues si fréquentes en Canada, commencent à se populariser en France où le nouveau ministre de l'instruction publique, M. Duruy les a prises sous sa protection et s'occupe de les organiser et d'en faire une institution nationale. Il invite par une circulaire les professeurs des diverses facultés de l'Université sur les divers points de la France à contribuer à cette œuvre ; il leur en a fourni les moyens, en mettant des salles publiques à leur disposition. Les deux articles suivants, empruntés à la *Revue de l'instruction publique*, feront voir que les écrivains les plus distingués de la capitale se prêtent volontiers à ce mouvement et apportent chacun leur contingent à l'enseignement populaire :

« Les *Entretiens et lectures*, fondés rue de la Paix en 1860, sont définitivement transférés rue Cadet, 16, dans la salle du Grand-Orient de France. Leur réouverture aura lieu le dimanche 4 décembre, à deux heures et demie. Nous citerons, parmi les noms des orateurs inscrits, ceux de MM. H. Martin, Ed. Texier, T. Delord, Victor Boric, Victor Meunier, Joigneux, F. de Lasteyrie, Henri Favre, Ch. Lemonnier, Victor Chauvin, Legault, Élisée Reclus, Ch. Bataille, A. Hébrard, Gasperini, Agricoll Perdiguière, Audi-ganne, de la Landelle, Sauvestre, Champfleury, Bouchardat, Henri Brisson, Marc-Bayeux, Pessard, Jules Claretie, H. de la Madeleine, Castagnary, Henri Fouquier, Lissagaray, etc.

Nous indiquerons ultérieurement les jours et les heures des conférences. Un journal spécial publiera *in extenso* les Entretiens et lectures de chaque semaine.

« Le mercredi 30 novembre, de nouvelles conférences littéraires et scientifiques ont été inaugurées, 7, rue de la Paix. On y entendra successivement MM. Deschanel, Samson (de la Comédie-Française), Babinet (de l'Institut), Legouvé (de l'Académie française), Philartète Chasles, Méry, Ernest Desjardins, Henri de Parville, Arthur Mangin, Vapereau, Richard Cortambert, Alexandre Ducros, Louis Jourdan, Barral, d'Aurjac, Ernest Morin, le docteur Déclat, etc.

—On vient de découvrir chez un bouquiniste de Caen, dit le *Journal d'Avranches*, un curieux manuscrit de cent pages, intitulé : *Manuel d'éducation pour les directrices des classes de Saint-Cyr*. Quatre-vingt-trois pages sont de l'écriture de Mme. de Maintenon, le reste paraît avoir été dicté par elle à Mlle. d'Aumale, qui lui servait souvent de secrétaire. (*Union*.)

—On écrit de Tananarive, le 20 août 1864 : « Il y a en ce moment, à Madagascar, six écoles où les jeunes Malgaches sont élevés par les soins des missionnaires catholiques et des sœurs de Saint-Joseph. Quatre de ces établissements se trouvent à Tananarive, et deux à Tamatave. L'enseignement comprend l'instruction religieuse, la lecture, l'écriture, le calcul, l'étude de la langue française, la géographie, l'histoire et la musique. Il est de même pour les garçons et pour les filles : on apprend en outre à ces dernières les métiers particuliers à leur sexe, tels que le blanchissage, la couture, etc. Les élèves, au nombre de six cents, appartiennent aux classes libres de la population. Les maîtres ne veulent pas que leurs esclaves aillent aux écoles, en vertu de l'axiome madécasse : *Andevo tsy olon*, "l'esclave ne compte pas pour un homme." Cependant la reine Rasohérina envoie ses femmes esclaves dans les ateliers des sœurs pour s'y exercer aux travaux de couture et surtout à la broderie. Cet art est fort en honneur chez les dames malgaches et même chez les hommes. Beaucoup d'officiers brodent, de leurs propres mains et très-élégamment, leurs uniformes." (*Moniteur*.)

—L'*Herald* contient un long article sur les écoles militaires de la Grande-Bretagne et celles de la France. Cet article se termine ainsi :

« D'après les budgets comparés des deux pays, nous voyons que la France paye annuellement 81 197 liv. sterl. (2 029 925 fr.) pour 850 élèves, y compris les boursiers, recevant à l'École de Saint-Cyr et à l'École polytechnique l'instruction militaire la plus scientifique, tandis que le Royal Military College, qui renferme 566 élèves, tous payant pension, vingt cadets de la reine exceptés, coûtent à l'Angleterre 91 625 l. st. (2 290 625 fr.) par an. Il en résulte que nous dépensons annuellement 10 428 liv. st. de plus, pour l'éducation de 566 élèves, que la France pour celle de 850 ; en d'autres termes, que la dépense de chaque élève militaire est, en France, de 95 liv. st. (2375 fr.), tandis qu'elle monte, en Angleterre, à 163 liv. st. (4075 fr.) »

—Plusieurs de nos collèges ont célébré les fêtes et les courtes vacances de la saison par des séances littéraires et musicales, dont les journaux ont rendu compte. Nous remarquons celle du Collège Ste. Marie, où l'on a donné une biographie de Thomas Morus et représenté en costume quelques scènes d'un drame dont l'illustre chancelier est le héros, celle du Collège Masson de Terrebbonne, où les discours et la musique paraissent avoir eu un égal succès, enfin celle du Collège de St. Hyacinthe. Une dissertation sur l'Italie, la Grèce et la Palestine, a fait les frais de la séance de l'Académie Girouard, établie en mémoire du fondateur de cet important collège.

—Les anciens élèves du collège de l'Assomption ont fait cadeau à cette institution d'un très-bel autel en marbre d'Italie, lequel a été consacré solennellement. Il y avait grande réunion de prêtres et de laïques et le soir les élèves du collège ont représenté un petit drame tiré de l'ouvrage de M. de Gaspé *Les Soirées Canadiennes*. Mgr. Farrell d'Hamilton qui avait quitté sa salle épiscopale pour cette cérémonie, et M. le Dr. Meilleur, l'un des fondateurs du collège, ont prononcé des discours de circonstance.

**ERRATUM.**—C'est par erreur que dans notre calendrier le nom de M. Norbert Thibault, professeur adjoint à l'École Normale Laval, se trouve omis. C'est aussi par erreur qu'il y est dit dans un endroit que le prix de la pension aux Ecoles normales est de \$78. Le prix est de \$73.60 pour les élèves-maîtres et de \$55.20, pour les élèves-institutrices comme on le voit plus loin.

## BULLETIN DES SCIENCES.

—La monographie de l'industrie des chemins de fer est entrée dans une période vraiment intéressante, à cause des tentatives multiples qui surgissent de tous côtés pour le perfectionnement du service, du matériel et du confortable des voyageurs. Ainsi le président du chemin du Nord-Ouest de Londres a constaté le résultat avantageux de l'emploi des rails d'acier, qui fait un usage décuple de celui des rails ordinaires en fer. Une expérience de deux années consécutives sur différents points, diversement affectés et par la climatologie et par la quantité du trafic, a définitivement consacré l'emploi de ce nouveau matériel, qui doit remplacer l'ancien à mesure qu'il s'usera.

D'un autre côté, s'occupant de la sécurité aussi bien que de l'économie du trafic, M. Herapath, chimiste distingué, donne d'excellentes indications sur la nature de l'eau employée dans les locomotives. « Toutes les eaux de source, dit-il, contiennent, outre des sels solubles et alcalins, des sels terreux, tels que des carbonates de chaux et de magnésie, des sulfates de chaux, de strontiane et quelquefois de baryte. Dès que l'eau entre en ébullition, les carbonates terreux se précipitent au fond sous forme d'une poudre mobile d'abord, mais, par l'ébullition prolongée, ils durcissent et adhèrent à la surface des tuyaux et au fond de la chaudière. Toutefois cette concrétion pierreuse n'est pas très-dure, s'il n'y entre pas des carbonates. Celle provenant des sulfates l'est bien davantage et ne peut être détachée qu'à coup de ciseau. Mais ce n'est pas là le seul inconvénient. Cette couche pierreuse empêche la chaleur de passer directement à travers les parois de fer ou de cuivre jusqu'à l'eau, qui maintiendrait par son contact immédiat ces parois à un degré déterminé, 115 degrés par exemple; mais par cette absence de contact, les parois se surchauffent jusqu'à la fusion, et en même temps il se fait un excédant inutile de combustion. » Il est donc urgent, d'après ces exemples, de n'employer que des eaux donnant le moins de dépôt, ce qu'il est facile de reconnaître à l'analyse.—*Revue Britannique.*

—Depuis quelques années, la chaleur a été envisagée sous un point de vue nouveau, sous celui du mouvement, et M. Tyndall, après avoir d'abord publié divers mémoires détachés sur cette importante question, s'est décidé à ouvrir un cours méthodique en douze leçons dans l'amphithéâtre de l'Institut royal de Londres. Le succès de ces leçons, dans lesquelles les raisonnements les plus sévères se mêlent aux exemples les plus concluants, l'a conduit à réunir ces leçons tout orales en un volume, dont M. l'abbé Moigno, l'un des plus compétents en pareille matière, a publié une traduction qui est un bon ouvrage à tous égards. Cet ouvrage peut se diviser en deux parties bien distinctes, traitant, la première, de ce que l'auteur appelle la chaleur thermométrique, de sa génération, de sa puissance mécanique, par suite de la combustion, de la dilatation et des capacités calorifiques des différents corps; et la seconde, du calorique rayonnant, des espèces intrastellaires et du mouvement qui s'y propage, de la radiation et de la constitution physique du soleil. Aucune des questions traitant du calorique n'est négligée, et le lecteur, qui ne se laissera pas épouvanter outre mesure des formules scientifiques, ne saurait manquer de trouver un intérêt considérable dans l'étude de ces questions toutes nouvelles et de ces phénomènes, qui, pour être aujourd'hui du domaine de la science pure, entreront, dans un temps rapproché, sous l'influence des tendances industrielles, dans celui de la pratique. Ainsi, le savant professeur produit à volonté de la chaleur ou du froid par la compression ou l'étirement de pièces métalliques. Une autre expérience curieuse, et dont certainement l'industrie fera son profit, c'est la réduction de l'expérience de Rumford pour obtenir de l'eau bouillante sans feu. On s'inquiète de l'épuisement des houillères, on est bien bon, vraiment, voilà M. Tyndall qui vous donne un demi-litre d'eau bouillante, d'une pression de trois ou quatre atmosphères, en moins de deux minutes, toujours sans feu! En présence de questions d'un intérêt si important pour la science pure et pour l'application, on ne saurait trop remercier les savants et philosophiques auteurs qui ont exécuté un travail dont la masse des lecteurs, même les plus instruits, est loin de soupçonner toute la difficulté, et partant tout le mérite; et ce serait manquer à la justice que de ne pas reconnaître la supériorité avec laquelle a été accomplie la traduction d'un traité si hérissé de termes techniques, la plupart encore inconnus. Et nous insistons là-dessus, parce que depuis quelque temps il est de mode de subalterner les traductions et d'affecter de les reléguer aux derniers rangs de la littérature, comme si une seule bonne traduction ne valait pas des volumes de compositions médiocres.—*Idem.*

## BULLETIN DES BEAUX-ARTS.

—La librairie Curmer est connue par la magnificence exceptionnelle de ses publications artistiques, et comme chacune de ces publications est un monument véritable qui exige des années de soins et de recherches, elle ne revêt des splendeurs de Penluminure et de la chronolithographie que des œuvres à part, entourées d'un respect unanime, éternelles comme l'art et comme la pensée religieuse qui les a inspirées.

C'est ainsi que M. Curmer a successivement offert à l'admiration des bibliophiles et des hommes de goût l'*Imitation de Jésus-Christ*, le premier des

livres; l'*Introduction à la vie dévote*, de saint François de Sales, chef-d'œuvre de sentiment et de grâce; les *Heures de la reine Anne de Bretagne*, type curieux d'un art ou d'habileté déjà toutes les merveilles de la Renaissance.

Ces importants travaux à peine achevés, l'inépuisable éditeur a entrepris une tâche bien autrement considérable et qui avait effrayé jusque-là la typographie et la gravure. Il s'est attaqué aux *Évangiles*, et comme il s'agissait là d'une œuvre divine et indéfiniment durable, il a voulu lui donner une grandeur particulière et un incomparable éclat. Solliciter les burins et les pinceaux de notre époque était insuffisant. M. Curmer s'est adressé aux artistes de tous les pays et de tous les temps, demandant aux musées, aux galeries célèbres, aux collections particulières, leurs merveilles et leurs trésors. On comprend toute la difficulté de l'entreprise et combien de portes il fallait ouvrir pour arriver jusqu'aux triptyques fermés à double tour, jusqu'aux vélin jalousement gardés. Il fallait interroger l'Angleterre, la Belgique, l'Espagne, la France, l'Allemagne et l'Italie, c'est-à-dire tous les coins où pourrait se cacher un reliquaire ou un tableau.

L'Angleterre qui, en art comme en politique, s'est formée une couronne de tant de joyaux étrangers, fut visitée la première, et le British-Museum, ainsi que la Bibliothèque Bodléienne d'Oxford, offrirent généreusement leurs richesses.

L'Italie ne se montra pas moins hospitalière; partout M. Curmer put faire copier ou photographier les toiles et les miniatures. La Chartreuse de Pavie et le Dôme de Florence lui confièrent leurs fameux Antiphonaires, et la bibliothèque de Venise le célèbre Bréviaire de Grimani, sur les huit cents feuillets duquel Hans Memling, Gérard d'Anvers et Lieven de Gand ont laissé de si admirables traces de leur génie. Parme, Sienna, Bologne, montrèrent également leurs éblouissants manuscrits, et enfin Rome, où sont réunies les plus précieuses raretés, fut sollicitée à son tour; mais là l'éditeur se heurta à des règlements inviolables, qui protègent contre toute reproduction les curiosités artistiques du Vatican. La situation était délicate; M. Curmer demanda hardiment une audience au Pape, et voici comment il raconte lui-même son entrevue avec Pie IX: « Le Saint-Père daigna me recevoir et accepter l'hommage d'un exemplaire de l'*Imitation de Jésus-Christ* et d'un exemplaire des *Heures de la reine Anne*. Sa Sainteté voulant bien consacrer le souvenir de mes travaux passés par le don d'une médaille d'or frappée à son effigie. Elle voulut aussi faciliter ma nouvelle publication, et m'accorda toutes les permissions nécessaires pour la reproduction des documents indispensables aux *Évangiles*. J'osai à peine exprimer au Très-Saint-Père toute l'étendue de ma respectueuse reconnaissance. »

Dès le lendemain, en effet, par les ordres du cardinal Antonelli, le prélat bibliothécaire du Vatican mit à la disposition de l'éditeur français toutes les perles de la couronne de saint Pierre: la *Bible de Mathias Corvin*, la *Bible et l'histoire des ducs d'Urbain*, le *Dante de Giulio Clovio*, tout rempli du Paradis du poète florentin. Ces pages inestimables ont été copiées avec le plus grand soin pour faire l'ornement et la gloire du nouveau livre; plusieurs français, notamment Mgr. de Falloux et M. Schnetz, directeur de l'Académie de France à Rome, révélèrent à M. Curmer d'intéressantes peintures de siècles passés, et tous les princes romains, les Chigi, les Corsini, etc., s'empressèrent d'ouvrir également leurs bibliothèques. Enfin Naples compléta cette belle moisson.

Il serait trop long de suivre l'éditeur pèlerin dans ses recherches en Allemagne, en Belgique et ailleurs. Il suffit de dire qu'il rapporta de ses voyages une gerbe incomparable; et que c'est avec tous ces matériaux, jusque-là dispersés et parfois inconnus, qu'il a édifié ce livre des *Évangiles*, sans rival dans la librairie d'aucun peuple. Nous avons feuilleté cet imposant in-quarto dont chaque page, bouquet aux mille couleurs, pourrait figurer parmi les fleurs qui vont orner l'autel. C'est éblouissant!

On n'aît dernièrement dans un congrès l'existence et même la possibilité d'un art religieux. La meilleure réponse est ce volume étonnant qui fait voir par quelle série de merveilles l'art inspiré du sentiment chrétien s'est manifesté depuis le VIII<sup>e</sup> jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, de la grande peinture aux minutieux détails de la calligraphie et de l'enluminure. Qu'on regarde ces arabesques, ces figures allégoriques, ces médaillons encadrant les scènes principales de la vie du Sauveur et les paraboles, ces miniatures où s'est épuisée la patience humaine, ces compositions d'un sentiment sublime où éclate la foi qui illuminait les cellules du moyen âge, qu'on étudie tous ces chefs-d'œuvre de grâce et de beauté, reproduits avec une finesse et une vérité surprenantes, et qu'on ose dire encore que l'art chrétien est une chimère!

Le livre des *Évangiles* est aujourd'hui complet; il a paru en cent livraisons de six francs chacune, et il forme un de ces ouvrages exceptionnels qui font l'honneur d'une bibliothèque et d'une collection. M. Curmer voulait en faire le couronnement de sa carrière d'éditeur; il a pleinement réussi, et désormais il peut dire avec le poète: *Exegi monumentum*.—*Correspondant.*

—Le Canada vient de perdre un jeune artiste dont les talents promettaient beaucoup, M. Anatole Partennis, décédé à Joliette le 27 décembre dernier, à l'âge de 25 ans. M. Partennis avait passé trois ans à Paris pour s'y perfectionner dans l'art de la sculpture et avait remporté plusieurs prix aux examens. Dans nos expositions provinciales ses œuvres ont toujours été l'objet de l'admiration de nos amateurs. M. Partennis était le seul et dernier rejeton d'une ancienne famille française. Sa mort paraît avoir causé une vive sensation et le *Messenger de Joliette* a publié plusieurs pièces de vers dédiées à sa mémoire qui ne sont point sans mérite.